



SM le Roi félicite M. Mahmoud Ali Youssouf suite à son élection Président de la Commission de l'UA

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à M. Mahmoud Ali Youssouf, suite à son élection en tant que Président de la Commission de l'Union Africaine (UA), lors du 38e Sommet ordinaire de l'Organisation panafricaine.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime à M. Ali Youssouf Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de succès dans l'exercice de ses hautes fonctions. Le Souverain affirme que la confiance placée en M. Ali Youssouf est une marque de reconnaissance et de considération de sa compétence en tant que grand homme d'Etat dans ce pays frère, le Djibouti, ainsi que de son expérience diplomatique avérée, de son professionnalisme et de ses nobles qualités humaines.

"Nous sommes totalement convaincu que la Commission de l'Union Africaine trouvera en votre personne un dirigeant expérimenté, soucieux et engagé à défendre les questions de développement, de paix et de sécurité dans notre continent africain", souligne Sa Majesté le Roi. A cet égard, le Souverain assure le nouveau Président de la Commission de l'UA du soutien absolu du Royaume du Maroc à toutes les initiatives visant à servir ces questions, à promouvoir une solidarité agissante et une coopération constructive entre les pays africains, et à relever les différents défis auxquels ils sont confrontés pour réaliser davantage de prospérité et de développement global.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10442

Jeudi 20 Février 2025

La ministre Rachida Dati en visite historique dans nos provinces sahariennes

*Alger se morfond
Alger se confond dans
des communiqués bouffons*



Rachida Dati, ministre de la Culture de France en compagnie de Christophe Lecourtier, ambassadeur de France à Rabat.



Mise en échec d'un plan terroriste extrêmement dangereux visant le Maroc
A l'instigation et sur incitation directe d'un haut dirigeant de l'organisation Daech dans la région du Sahel

Page 5



Mondial-2030 : Vers la création de commissions communes pour unifier les efforts des pays organisateurs

Page 22

Des diplomates d'Amérique latine saluent l'élan de développement à Dakhla-Oued Eddahab



Une délégation de diplomates d'Amérique latine a salué, mardi à Dakhla, l'élan de développement que connaît la région de Dakhla-Oued Eddahab à tous les niveaux.

Cette visite a permis aux diplomates représentant les pays du Guatemala, du Paraguay, de l'Équateur, du Suriname, de la République de Guyane et du Salvador, de s'informer des infrastructures et des atouts dont regorge cette région à fort potentiel.

Dans une déclaration à la presse, le ministre-conseiller à l'ambassade du Guatemala en Turquie, Juan Carlos Orellana Juárez, a souligné que cette visite a permis de prendre connaissance des divers programmes sociaux, et du développement économique, ainsi que des grands projets liés aux secteurs de l'agriculture et des infrastructures.

Grâce à ses énormes potentialités, a poursuivi le diplomate guatémaltèque, cette

région ambitionne de renforcer davantage ses relations commerciales et économiques, notamment avec les pays d'Afrique et d'Amérique latine, dont le Guatemala, qui a ouvert en 2022 son Consulat Général à Dakhla.

Pour sa part, la représentante du ministère des Affaires étrangères du Salvador, Margareth Antonia Meza Sandoval, a mis l'accent sur l'importance de cette visite à Dakhla ayant permis de partager les expé-

riences et de constater les progrès réalisés par le Royaume, notamment dans le secteur des énergies renouvelables.

Elle a appelé, dans ce sens, à continuer d'œuvrer conjointement pour renforcer davantage les relations entre le Salvador et le Maroc.

De son côté, le président du Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, El Khattat Yanja, a indiqué que ce déplacement a permis aux diplomates d'Amérique latine de prendre connaissance des projets de développement, notamment dans les secteurs économiques, touristiques, agricoles, de la pêche maritime, des énergies renouvelables et des infrastructures.

Cette visite, a-t-il enchaîné, a également constitué une occasion pour mettre en exergue le nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015.

Par la même occasion, les membres de la délégation ont tenu une rencontre avec le Secrétaire général de la Wilaya de Dakhla-Oued Eddahab, Abderrazak El Gourji, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'essor de développement et les opportunités d'investissement au niveau de la région dans différents domaines.

De même, ils ont suivi un exposé présenté par le directeur du Centre régional d'investissement de Dakhla-Oued Eddahab, Mounir Houari, dans lequel il a détaillé, chiffres à l'appui, les principaux secteurs productifs de la région.

En outre, les membres de la délégation ont effectué des visites de terrain à plusieurs projets de développement dans la région, dont le chantier du port Dakhla Atlantique.

Rachida Dati : *Ma visite dans les provinces du Sud s'inscrit dans le cadre du nouveau livre des relations entre la France et le Maroc*

La ministre française de la Culture, Rachida Dati, a affirmé que sa visite dans les provinces du Sud du Royaume, la première d'un ministre occidental dans cette région, s'inscrit dans la continuité du partenariat d'exception renforcé entre la France et le Maroc et dans le cadre du "nouveau livre que les deux pays vont écrire".

"C'est une visite historique puisque c'est la première fois qu'un ministre occidental se rend dans cette région du Maroc. C'est un moment important, car il ne s'agit pas d'une nouvelle page des relations bilatérales, mais plutôt d'un nouveau livre que la France et le Maroc vont écrire ensemble", a indiqué Mme Dati lors de l'émission "Invité spécial" diffusée, mardi soir, par la chaîne de télévision 2M.

Dans ce sens, elle a souligné que le Maroc est un "partenaire stratégique" pour la France ainsi que pour l'Union Européenne dans des domaines stratégiques, tels que l'agriculture, la culture, l'économie, la défense et les énergies où le Royaume est le premier pays en termes d'énergies renouvelables grâce à la Haute Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Mme Dati a, par ailleurs, noté que la

culture est "un volet important de cette refondation et de cette nouvelle coopération" entre les deux pays, rappelant, à cet égard, les différentes étapes de sa visite dans les provinces du Sud.

Qualifiant la ville de Tarfaya de lieu "historique de mémoire partagée", où Antoine Saint-Exupéry, alors chef de l'aéroport dans cette région, a produit son premier écrit "Courrier Sud", la ministre française a estimé que la création d'une antenne de l'Alliance française à Laâyoune représente un "moment historique" de son déplacement dans le Sahara marocain.

Cette Alliance porte "un projet très ambitieux dans lequel la France va coopérer, que ce soit au niveau de l'accès à la langue ou à la culture, et constitue également un centre de ressources pour l'ensemble des habitants locaux, mais aussi de toutes les régions du Maroc", a-t-elle expliqué.

Mme Dati s'est également réjouie de l'inauguration à Dakhla de l'annexe régionale de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC) qui vise à concrétiser la coopération bilatérale dans les domaines de la coproduction et des échanges cinématographiques, à travers des formations, des résidences d'ar-



tistes et des expertises croisées.

Commentant la participation du Maroc au Festival du livre de Paris (11-13 avril) en tant qu'invité d'honneur, Mme Dati a relevé que cet événement sera l'occasion pour le public français de découvrir une "nouvelle génération d'écrivains marocains".

"Il y a une nouvelle génération d'écrivains marocains que les Français ne découvrent pas, lisent et commencent à relire. Et donc l'intérêt, c'est évidemment que ces écrivains marocains et le monde

de l'édition au Maroc, qui est très réputé, soient accueillis à ce grand Festival du livre", a-t-elle dit.

La ministre française a estimé, par ailleurs, que l'organisation conjointe par le Maroc, le Portugal et l'Espagne du Mondial 2030 représente un "événement historique et une vitrine culturelle exceptionnelle", qui mettra à l'honneur le Royaume, "un pays complet culturellement, où tous les arts sont nobles et qui dispose d'une richesse culturelle extrêmement importante".

La ministre Rachida Dati en visite historique dans nos provinces sahariennes

Alger se morfond

Alger se confond dans des communiqués bouffons



L'histoire retiendra que, le 17 février 2025, une ministre française foulait le sol du Sahara marocain, officialisant ainsi un fait que seule l'Algérie et ses généraux séniles refusent encore d'admettre : le Maroc est chez lui à Laâyoune, à Dakhla, à Tarfaya, à Lagouira comme à Tagner, Rabat ou Casa. Pendant que Rabat tisse des partenariats stratégiques, signe des accords de coopération et érige des infrastructures de pointe, Alger, elle, s'enfonce dans son obsession malade, ressassant ses vieilles rengaines comme un disque rayé.

La visite de Rachida Dati aux provinces du Sud du Maroc n'est pas qu'un simple déplacement ministériel, c'est perçu comme un séisme géopolitique qui fait trembler les murs décrépis d'El Mouradia. La France, pays membre permanent du Conseil de sécurité, ne se contente plus de belles déclarations : elle acte sur le terrain son soutien à la souveraineté marocaine. Alors que Rachida Dati inaugurerait une annexe de l'IS-MAC (Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma) à Dakhla et annonçait la création d'une Alliance française à Laâyoune, Alger érucit dans ses communiqués rageurs, s'enfonçant encore davantage dans l'isolement et l'amertume.

La visite de Rachida Dati est vécue à Rabat comme une confirmation éclatante du ralliement français à la position marocaine. «C'est la première fois qu'un responsable du gouvernement français visite les provinces du Sud du Royaume. C'est une confirmation du soutien de la France à la marocanité du Sahara», s'est félicité Mehdi Bensaïd, ministre marocain de la Culture.

Et comme il fallait s'y attendre, la réaction d'Alger ne s'est pas fait attendre. A peine la visite de la ministre française achevée, le ministère algérien des Affaires étrangères a publié un communiqué ombrageux, dénonçant un «mépris insigne de la légalité internationale» (sic). L'accusation, grotesque et répétitive, masque mal l'impuissance d'un régime à bout de souffle, incapable de formuler une stratégie cohérente face à la dynamique irréversible enclenchée autour du plan d'autonomie marocain.

En effet, depuis des décennies, l'Algérie s'escrime à se coller une trop prétentieuse étiquette de «champion du droit international», un costume bien trop grand pour un régime qui bafoue quotidiennement les droits les plus élémentaires de sa propre population. Les Algériens, étouffés par un système autoritaire, privés de libertés et de perspectives, voient leur gouvernement s'agiter sur la scène internationale avec une indignation sélective et grotesque.

Ainsi, quand la France reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara, Alger s'insurge, dénonce un prétendu «mépris de la légalité internationale», tout en oubliant que son propre pouvoir est fondé sur l'oppression et la répression. Curieux paradoxe pour un régime qui détient arbitrairement des journalistes, embastille, entre autres intellectuels, l'écrivain Boualem Sansal, 80 ans et atteint d'un cancer, et réprime sans pitié toute voix discordante.

Mais le comble de l'ironie réside dans le fait que l'Algérie, qui prétend ne pas être concernée par la question du Sahara, est systématiquement la première à s'époumou-

ner dès que la communauté internationale soutient la marocanité des provinces du Sud. Un bel aveu d'implication, en somme.

Face à cette nouvelle giflette diplomatique, Alger a poussé le ridicule à un niveau olympique en accusant la France de «s'isoler» sur la scène internationale. On en rirait volontiers si ce n'était pas aussi pathétique. Alger, qui refuse de participer aux tables rondes de l'ONU et qui boycotte même le vote des résolutions du Conseil de sécurité, ose parler d'isolement... L'absurdité poussée à l'extrême.

La vérité, c'est que l'Algérie se retrouve aujourd'hui totalement marginalisée. Son discours ne porte plus, ses menaces ne font plus peur et ses gesticulations diplomatiques n'intéressent plus personne. Pendant que le Maroc bâtit un avenir solide et rayonne sur le continent africain, l'Algérie se contente d'activer ses relais médiatiques pour distiller sa haine et sa frustration. Des médias comme Algérie Patriotique ou TSA, véritables caisses de résonance du régime, n'ont pas manqué de vomir leur fiel en parlant de Rachida Dati, allant jusqu'à la qualifier d'«agent du Maroc». Une obsession malade qui trahit un ressentiment profond et une incapacité totale à accepter la nouvelle donne.

Quant au Polisario, marionnette docile aux mains du régime militaire d'Alger, il a évidemment emboîté le pas à son maître. Dans un communiqué aux relents pathétiques, il accuse, lui aussi, la France de «défier le droit international» et de «mépriser les droits du peuple sahraoui». Des propos qui résonnent comme l'ultime soupir d'un mouvement moribond, manquant de toute

crédibilité sur la scène internationale.

Les séparatistes, qui n'ont plus aucun ancrage sur le terrain, continuent d'exister uniquement grâce aux subsides algériens et aux gesticulations médiatiques de ses mentors militaires. Pendant ce temps, la réalité rattrape ses dirigeants : le Sahara marocain est en plein essor, Dakhla devient un hub africain incontournable, Laâyoune se développe à vitesse grand V et la reconnaissance internationale du plan d'autonomie marocain ne cesse de prendre de l'ampleur.

Mais, il faut dire que loin des gesticulations d'Alger et de ses pantins, le Maroc continue de tracer son chemin avec assurance. Cette visite historique marque un tournant irréversible. La France, après les Etats-Unis, l'Espagne, l'Allemagne et bien d'autres pays et grandes puissances, a choisi son camp, celui du réalisme, du pragmatisme et de la vérité historique.

Alger, incapable de reconnaître la défaite, continuera désespérément, cela va sans dire, à s'accrocher à ses illusions, à crier au complot et à multiplier les communiqués rageurs. Mais la réalité est là, implacable : le Sahara est marocain, et plus rien ne pourra inverser cette dynamique. Pour rappel, le Maroc est dans son Sahara et le Sahara est dans son Maroc.

La seule question qui reste en suspens est la suivante : combien de temps encore le régime algérien continuera-t-il à s'enfoncer dans le déni avant de regarder la réalité en face? La réponse, au fond, importe peu. Car pendant qu'Alger s'agite et se lamente, le Maroc construit son avenir. Et c'est bien là toute la différence.

Mehdi Ouassat

Omar Hilale met en valeur la crédibilité du Maroc à l'international



La tenue à Marrakech de la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière est tant révélatrice de l'engagement et de la crédibilité du Maroc à l'international, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a affirmé le représentant permanent du Royaume auprès de l'ONU, Omar Hilale.

Dans une interview à la MAP en marge de cette conférence, M. Hilale a souligné que cet événement majeur, organisé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi, témoigne de la confiance placée dans le Maroc au niveau multilatéral et surtout de son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud en tant que "politique intégrée qui a attiré l'attention de la communauté internationale".

"Le Maroc est le premier pays africain et arabe à accueillir ce conclave d'envergure, un signal de soutien à l'Afrique d'autant plus que pratiquement 25% des accidents au niveau mondial surviennent dans le continent", a précisé l'ambassadeur.

Pour M. Hilale, le Royaume se dé-

marque par sa capacité d'enclencher une mobilisation internationale en faveur de la sécurité routière, particulièrement en Afrique, un continent "confronté à ce fléau qui affecte grandement le développement et la prospérité".

Il a, d'autre part, mis en avant les efforts déployés de concert par toutes les parties prenantes conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi, en faveur de la promotion de la sécurité routière, relevant qu'il s'agit d'un domaine où doivent converger les efforts collectifs des acteurs concernés.

Sur ce registre, M. Hilale a cité l'initiative visant à intégrer la dimension de la sécurité routière dans la budgétisation ainsi que l'effort de sensibilisation des citoyens pour "s'approprier leur propre sécurité".

Les ministres africains, a-t-il relevé, souhaitent tirer profit de l'expérience cumulée par l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA) et ce, en droite ligne des finalités de la coopération Sud-Sud. "C'est une coopération solidaire où le Maroc met ses réussites et ses expé-

riences à la disposition de tous les pays amis et frères", a-t-il ajouté, mettant en avant l'importance du lancement à Marrakech du Prix international Mohammed VI pour la sécurité routière.

Les délégations participant à la Conférence de Marrakech ont favorablement accueilli ce geste Royal, en ce sens qu'il permettra d'encourager de nombreux pays du Sud à adopter des stratégies tournées vers la sécurité routière, a-t-il dit.

Cette initiative, a poursuivi le diplomate, est une reconnaissance des efforts déployés par le gouvernement, conformément aux Hautes Directives Royales, en faveur de la promotion de la sécurité routière comme l'une des priorités du développement.

De l'avis de M. Hilale, la sécurité routière représente désormais un nouveau jalon dans la stratégie de coopération Sud-Sud initiée sous la conduite éclairée du Souverain, particulièrement en faveur des pays africains. Il n'a pas manqué, par

ailleurs, de mettre l'accent sur l'énorme potentiel de la digitalisation, de l'intelligence artificielle et du partage des bonnes pratiques dans la prévention et la lutte contre les risques routiers.

Evoquant l'agenda de la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, il a affirmé que la Déclaration de Marrakech n'est pas une fin en soi, mais une étape vers une plus grande mobilisation internationale en faveur de la sécurité routière, comme l'un des objectifs de développement durable.

C'est dans cet esprit, a-t-il noté, que le Maroc a pris l'engagement de convoquer une réunion en 2026 pour mesurer à quel point la communauté internationale avance vers l'appropriation de la Déclaration de Marrakech.

Cette mobilisation devrait ouvrir la voie à l'adoption d'une résolution onusienne en vue de donner corps aux objectifs de cette Déclaration, a-t-il conclu.

Fernando Grande-Marlaska : Le Maroc jouit d'une grande expérience dans l'organisation des grands événements

Le Maroc jouit d'une "grande expérience" dans l'organisation des grands événements, a indiqué, mardi à Marrakech, le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre de l'Intérieur, Abdououafi Laffit, en marge de la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, M. Grande-Marlaska a tenu à remercier "SM le Roi Mohammed VI et le Royaume du Maroc pour l'organisation de cet événement".

Dans ce sens, le ministre espagnol s'est dit confiant que la Coupe du monde de la FIFA 2030, qui sera organisée conjointement par le Maroc, l'Espagne et le Portugal, connaîtra un franc succès sur le plan sécuritaire, grâce à l'expérience avérée des trois pays dans l'organisation d'événements de grande envergure.

D'autre part, M. Grande-Marlaska a mis l'accent sur l'importance de relever le défi de la sécurité routière et de la mobilité sûre, appelant à aménager l'espace public de sorte à garantir une mobilité adaptée aux nécessités des citoyens.

Il a aussi mis l'accent sur le rôle des nouvelles technologies dans l'amélioration de la sécurité des usagers de la route, notant que les victimes des accidents doivent être la priorité des politiques publiques en matière de sécurité routière.

Rappelant que la sécurité routière est un engagement assumé par plusieurs organisations internationales, notamment les Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé, le responsable espagnol a souligné l'importance de l'éducation et de la sensibilisation pour réduire le nombre des victimes des accidents de la route.

L'Afrique appelée à faire front commun contre l'insécurité routière

Les pays africains sont appelés à coordonner leurs efforts pour enrayer l'insécurité routière, un fléau qui entraîne de lourdes pertes humaines et freine le développement socio-économique du continent, ont affirmé, mardi à Marrakech, des ministres et experts africains.

Lors d'une séance plénière dans le cadre des travaux de la 4e Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, les panélistes ont souligné la nécessité d'intégrer la sécurité routière dans les stratégies de développement, en tenant compte des défis liés à une croissance économique durable.

L'Afrique fait face à des défis uniques en matière de sécurité routière, exacerbés par une urbanisation rapide, des systèmes de transport informels et une augmentation du nombre de véhicules, ont relevé les intervenants, appelant à adapter les stratégies mondiales aux réalités du continent, à renforcer la coopération régio-

nale et à mobiliser des financements efficaces.

A cet égard, le ministre tanzanien des Travaux publics, Abdallah Hamis Ulega, a insisté sur l'importance de faire de la sécurité routière un levier central pour une croissance inclusive et durable.

Passant en revue les mesures et les actions entreprises par son pays pour réduire les décès liés aux accidents de la route, le responsable a exhorté les gouvernements africains à promouvoir des moyens de transport sûrs et respectueux de l'environnement.

Pour sa part, le ministre camerounais du Transport, Jean Ernest Masséna Ngallé, a rappelé que les causes des accidents de la route en Afrique sont multiples, notamment le facteur humain, l'état mécanique du parc automobile et la qualité des routes.

Dans cette optique, il a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche exhaustive pour endiguer ce risque qui guette les usagers

de la route en Afrique.

Quant à la commissaire de l'Union africaine (UA) chargée de l'infrastructure et de l'énergie, Amani Abou Zeid, elle a appelé à une action urgente pour atteindre l'objectif de réduire de moitié les victimes des accidents de la route en Afrique d'ici 2030.

Pour y parvenir, les dirigeants africains sont conviés à procéder à la signature et à la ratification de la charte africaine sur la sécurité routière, un texte qui a pour principal objectif de servir de cadre stratégique pour réduire considérablement les accidents de la route.

Les intervenants ont, par ailleurs, salué l'organisation exemplaire par le Maroc de la 4e Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, qui réunit plus de 2.700 participants, ainsi que des représentants des agences onusiennes et d'organisations internationales engagées dans ce domaine, afin de promouvoir des solutions innovantes ainsi

qu'une coopération revigorée en la matière à l'échelle internationale.

Cette session a permis aux délégations africaines d'échanger sur leurs expériences nationales et d'aligner leurs efforts sur des objectifs de développement plus larges, en veillant à inscrire la sécurité routière comme un pilier clé de développement inclusif et durable.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 4e édition de la Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière est organisée par le ministère du Transport et de la Logistique en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé.

Tenu sous le thème "S'engager pour la vie", cet événement international est marqué par la participation de délégations officielles dirigées par plus de 100 ministres en charge des secteurs du transport, de l'intérieur, des infrastructures et de la santé.

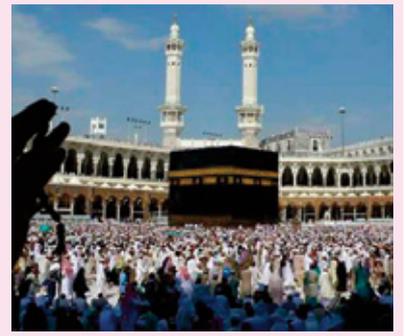
Hajj 1446 H: Les frais pour les pèlerins encadrés par le ministère des Habous et des Affaires islamiques fixés à 63.770 DH

La Commission Royale chargée du pèlerinage a fixé, lors sa deuxième réunion au titre de la saison du Hajj 1446 H, à 63.770,00 dirhams les frais pour les pèlerins encadrés par le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Un communiqué du ministère indique que la Commission Royale, qui a passé en revue les mesures prises depuis sa première réunion, a décidé, après avoir exa-

miné les points à l'ordre du jour, de rembourser le montant de 1.230 dirhams aux citoyens ayant déjà payé la somme forfaitaire de 65.000 dirhams pour les frais du Hajj, dans le cadre de la liste des pèlerins encadrés par le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

La Commission a également décidé d'entamer le remboursement de ce montant aux citoyens concernés à partir du lundi 24 février 2025.



Mise en échec d'un plan terroriste extrêmement dangereux visant le Maroc

A l'instigation et sur incitation directe d'un haut dirigeant de l'organisation Daech dans la région du Sahel



Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST), est parvenu, mercredi matin, à mettre en échec un plan terroriste d'une extrême gravité visant le Maroc, à l'instigation et sur incitation directe d'un haut dirigeant de l'organisation Daech opérant dans la région du Sahel.

Un communiqué du Pôle DGSN-DGST indique que cette opération sécuritaire, menée simultanément dans les villes de Laâyoune, Casablanca, Fès, Taounate, Tanger, Azemmour, Guercif, Ouled Teïma et Tamesna, dans la banlieue de Rabat, a permis l'interpellation de 12 extrémistes âgés de 18 à 40 ans, qui ont prêté allégeance à l'organisation terroriste "Daech" et adhéré à la préparation et à la coordination en vue d'exécuter de dangereux projets terroristes.

Les opérations d'intervention ont été menées sous la supervision des éléments de la Force spéciale de la DGST, qui ont appliqué le protocole de sécurité relatif aux menaces terroristes dangereuses, fait savoir la même source, soulignant que des équipes de tireurs d'élite ont été déployées sur les différents lieux d'intervention afin de neutraliser tout danger ou forme de résistance violente potentiels.

Des équipes d'assaut utilisant des techniques d'escalade ont été déployées, ainsi que des techniciens spécialisés dans la détection d'explosifs et des unités cynotechniques de la police pour le ratissage des

scènes de crime suspectées de renfermer des substances ou des objets explosifs.

Simultanément, des policières et des policiers du BCIJ ont procédé à l'évacuation des habitants des appartements situés à proximité des lieux d'intervention, pour garantir et préserver leur sécurité, en tant que mesure préventive contre tous risques et menaces potentiels, ajoute le communiqué.

Au cours de ces interventions sécuritaires simultanées, les éléments de la Force spéciale ont également fait usage, par mesure de précaution, de grenades assourdissantes afin d'empêcher les membres de cette cellule terroriste d'opposer toute forme de résistance violente ou refus d'obtempérer pouvant menacer la sécurité de l'équipe d'intervention.

A l'issue des opérations d'intervention qui ont permis de neutraliser le danger et d'interpeller les mis en cause, les commissaires et officiers du BCIJ ont mené des opérations de fouille dans les domiciles des membres de cette cellule terroriste, ayant abouti à la saisie d'objets explosifs en cours de montage chez deux suspects dans la région de Tamesna.

Il s'agit de quatre bonbonnes de gaz modifiées contenant des clous et des produits chimiques et reliées à des tuyaux et à des fils électriques, le tout connecté à des téléphones portables pour une détonation à distance.

Un engin suspect, une cocotte-minute contenant des clous et des produits chimiques utilisés dans la fabrication d'explosifs, ainsi qu'un grand nombre d'armes blanches de différentes tailles, une somme

d'argent en dollars américains et plusieurs sacs de produits chimiques suspects ont été également découverts au domicile des suspects dans la région de Tamesna.

En outre, les inspections qui se poursuivent dans les maisons des autres membres de cette cellule ont permis de saisir une paire de jumelles, deux prototypes d'armes à feu factices, des supports numériques, du matériel électronique, d'une cagoule pour masquer les données d'identification, d'un dessin mural comportant l'emblème de l'organisation terroriste Daech, ainsi que des manuscrits contenant une identification précise de certains sites et installations cibles.

Les renseignements, corroborés par les enquêtes de terrain menées jusqu'à présent, révèlent que les membres de cette cellule terroriste étaient liés à un haut dirigeant de Daech dans la région du Sahel, responsable du soi-disant comité des "opérations extérieures", chargé d'internationaliser les activités terroristes hors de la région sahélo-saharienne, le même qui a supervisé les opérations de financement et de soutien logistique, et fourni aux membres de cette cellule les contenus numériques détaillant les modus operandi de ces opérations terroristes.

Les investigations ont montré que cette cellule terroriste a adopté un mode organisationnel précis à l'instigation du même dirigeant de l'organisation Daech, du fait que les plans terroristes étaient destinés exclusivement à l'équipe des "coordinateurs" chargés, eux, de transmettre ces plans aux autres

membres, soit de manière directe ou à travers des canaux indirects, puis à l'équipe des membres "adhérents" à l'exécution de ces opérations terroristes, en plus de la section chargée du soutien et du financement ayant reçu directement des avances financières de l'organisation Daech sans passer par le réseau bancaire.

Les projets terroristes imminents fixés par la branche de Daech dans la région du Sahel aux membres de cette cellule terroriste consistent à prendre pour cibles des membres des forces publiques, qui devaient être attirés, liquidés physiquement et leurs corps profanés, des installations économiques et sécuritaires sensibles et des intérêts étrangers au Maroc, ainsi qu'à commettre des actes terroristes portant atteinte à l'environnement à travers des incendies délimités.

Les recherches et investigations indiquent que les membres de cette cellule terroriste ont récemment entamé des visites de terrain pour identifier des sites cibles dans plusieurs villes du Royaume, précise la même source, ajoutant qu'ils ont reçu la "bénédiction" de l'organisation de Daech dans la région du Sahel pour leur projet terroriste, en recevant un enregistrement bénissant et incitant à mener cette opération, les autorisant à passer à la mise en œuvre matérielle de leurs opérations subversives.

Pour les besoins de l'enquête menée par le BCIJ sous la supervision du parquet en charge des affaires de terrorisme, toutes les personnes interpellées dans le cadre de cette cellule terroriste ont été placées en garde à vue en vue d'approfondir l'enquête, d'élucider leurs liens avec la branche africaine de l'organisation de Daech dans la région du Sahel, et d'identifier toutes les ramifications aux niveaux national et international de cette cellule terroriste.

Cette opération sécuritaire qualitative démontre, une nouvelle fois, la recrudescence de la menace terroriste représentée par les branches et les pôles régionaux de l'organisation Daech en Afrique, en particulier dans la région du Sahel, eu égard notamment à la détermination de cette organisation à exporter ses opérations terroristes vers plusieurs régions du monde, dont le Maroc.

Les services de la DGST avaient alerté les partenaires sécuritaires internationaux et régionaux de la recrudescence des risques et défis posés par les menaces terroristes dans la région du Sahel africain et ce, après avoir démantelé, durant les dernières années, de nombreuses cellules extrémistes ayant prêté une soi-disant allégeance aux "émirs" des organisations d'Al-Qaïda et de Daech au Sahel et au Sahara.

Les plans terroristes de ces cellules extrémistes ont obtenu l'aval de ces "émirs" qui leur ont fourni le soutien financier et logistique nécessaire, en plus de promesses de mettre à leur disposition des refuges sûrs en cas d'exécution de leurs projets terroristes.

Conférence du désarmement

Omar Zniber met en exergue la position du Maroc quant à l'importance des assurances de sécurité négatives



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, a mis en exergue, mardi, la position du Maroc quant à l'importance des assurances de sécurité négatives (NSAs), qui demeurent un enjeu clé du régime international de désarmement nucléaire et de non-prolifération.

Intervenant lors d'une réunion à Genève de l'Organe subsidiaire 4 de la Conférence du désarmement (CD), M. Zniber a affirmé que "le

Maroc est fermement convaincu que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie absolue contre leur emploi ou la menace de leur emploi".

"Jusqu'à ce que cet objectif soit pleinement atteint, il est impératif de fournir des assurances de sécurité juridiquement contraignantes, inconditionnelles et universelles aux États non dotés d'armes nucléaires (ENDAN) contre l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires", a-t-il souligné.

"Le Maroc reconnaît les efforts entrepris au sein de la CD et d'autres organes de l'ONU pour faire avancer les discussions sur les assurances de sécurité. Cependant, malgré des décennies de délibérations, aucun instrument concret et juridiquement contraignant sur les assurances de sécurité n'a été conclu", a déploré l'ambassadeur, notant que "l'absence de progrès dans ce domaine continue de susciter de vives inquiétudes parmi les ENDAN, en particulier dans les régions confrontées à des problèmes de sécurité persistants".

Rappelant que les résolutions 255 (1968) et 984 (1995) du Conseil de sécurité des Nations unies ont fourni certaines assurances, l'ambassadeur a constaté que celles-ci "restent insuffisantes", notant que les déclarations des ENDAN sur les assurances de sécurité négatives, "bien que politiquement significatives, ne remplacent pas la nécessité d'un instrument international juridiquement contraignant".

En outre, le Maroc réaffirme l'importance des zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN) en tant qu'étape critique dans le renforcement du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. La création réussie de telles zones en Amérique latine, en Afrique, en Asie du Sud-Est, en Asie centrale et dans le Pacifique Sud a démontré la viabilité des engagements juridiquement contraignants, a-t-il soutenu.

A cet égard, le Maroc présidera cette année la 6ème session de la Conférence sur la création

d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, et ne ménagera aucun effort pour faire de cette conférence une nouvelle occasion d'approfondir les discussions sur les piliers susceptibles d'accélérer la création d'une telle zone au Moyen-Orient, a relevé M. Zniber.

Par ailleurs, le Royaume souligne que les assurances de sécurité ne doivent pas être liées à des conditions et appelle les États dotés d'armes nucléaires à retirer toutes leurs réserves aux protocoles des traités existants sur les ZEAN, afin d'assurer leur mise en œuvre pleine et effective, a encore affirmé le diplomate, soulignant que le retard persistant dans l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant sur les acteurs non étatiques sape la confiance dans le processus de désarmement et affaiblit l'architecture de sécurité que les ENDAN réclament à juste titre.

"Il est temps de traduire les engagements pris de longue date en actions concrètes et juridiquement applicables", a-t-il conclu.

Créés par la Conférence du désarmement, les organes subsidiaires ont pour mission d'examiner en profondeur des questions spécifiques inscrites à l'ordre du jour et de faciliter les négociations multilatérales. L'Organe subsidiaire 4 est spécifiquement chargé de travailler sur les arrangements internationaux efficaces pour garantir aux ENDAN une protection contre l'emploi ou la menace de ces armes.

El Hassan Daki : *Le Maroc, un acteur international dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne*

L'arsenal juridique national positionne le Maroc comme un partenaire fiable et un acteur international dans le domaine de la lutte contre l'exploitation des enfants et les abus sexuels en ligne, a affirmé, mardi à Rabat, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, El Hassan Daki.

"Les dispositions pénales contenues dans l'arsenal juridique national, qui couvrent toutes les formes d'abus à l'égard des enfants, notamment sexuels, et prévoient des peines sévères dans ce cadre, témoignent du rôle du Maroc en tant que partenaire fiable et acteur international en matière de lutte contre ce type de criminalité", a-t-il dit à l'ouverture d'une Conférence sur "la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne", organisée par l'Institut supérieur de la magistrature, en partenariat avec le Conseil de l'Europe.

Dans une allocution lue en son nom par Ouafae Zouidi, chef du Pôle de la coopération judiciaire internationale et des droits de l'Homme à la présidence du Ministère public, M. Daki a expliqué que la dimension éthique dans la gestion des plateformes numériques est essentielle dans la prévention, la riposte et la lutte contre ces pratiques, relevant que les politiques de confidentialité, la prise en compte des catégories d'utilisateurs et la mise à disposition des informations nécessaires pour l'aboutissement des enquêtes sont nécessaires pour la réussite de toute initiative visant à endiguer ce phénomène.

La présidence du Ministère public, a-t-il poursuivi, veille également à accompagner l'action du parquet dans les affaires liées aux enfants victimes de criminalité, y compris d'abus sexuels, tout en œuvrant à collecter les données liées à ce phénomène pour s'en servir comme base analytique destinée à orienter la mise en œuvre de la politique pénale.

La lutte contre ce fléau est un engagement constitutionnel, légal et humain qui requiert la fédé-

ration des efforts et la rationalisation des initiatives, conformément à la Haute Vision et la Sollicitude Royales à l'égard des questions de l'enfance, a-t-il dit.

De son côté, le directeur général de l'Institut supérieur de la magistrature, Abdelhmine Touzani, a affirmé que l'Institut s'est engagé de manière responsable et sérieuse dans cette orientation nationale, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à travers le développement de programmes de formation judiciaire adéquats.

Dans une allocution prononcée en son nom par Samir El Ghalmi, directeur du Pôle de coopération, d'études, de recherche et de publication, M. Touzani a indiqué que l'Institut supérieur de la magistrature a organisé des rencontres scientifiques en rapport avec les droits de l'enfant tout en encourageant la recherche et les études dans ce domaine selon une vision destinée à renforcer les connaissances, les compétences et les valeurs liées aux droits de l'enfant, conformément aux chartes internationales et à la Constitution du Royaume.

Pour sa part, le secrétaire général du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mounir Al Mountassir Billah, a passé en revue les efforts du Conseil visant à renforcer le système de protection de l'enfance, à travers l'amélioration de l'efficacité judiciaire des instances chargées de statuer sur ces affaires et le suivi de leur activité via les structures administratives créées à cet effet.

Dans un discours prononcé en son nom par Naoufal Tamasna, chef du Département du suivi des affaires pénales, le secrétaire général du Conseil a relevé que ce dernier s'est engagé dans plusieurs programmes et plans nationaux en lien avec la protection de l'enfance en vue d'assurer une protection globale de l'enfant, conformément aux Hautes Directives Royales.

La secrétaire générale de la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme, Fatima Berkan, a,



quant à elle, souligné que le Royaume poursuit son interaction constante avec les mécanismes onusiens des droits de l'Homme, notamment avec le Comité des droits de l'enfant auquel le Maroc a jusqu'à présent soumis quatre rapports, faisant savoir que le dernier rapport combiné pour les troisième et quatrième périodes a fait l'objet de recommandations finales par le Comité des droits de l'enfant concernant la protection des enfants victimes d'exploitation et d'abus sexuels.

Pour accompagner le débat international sur la lutte contre la violence sous toutes ses formes dans le cyberspace et protéger la vie privée des enfants, il est essentiel de mettre en place un cadre de protection intégré, basé principalement sur le renforcement du cadre juridique relatif à la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne tout en alignant sur les normes internationales des droits de l'Homme, a-t-elle ajouté. De son côté, la vice-présidente de l'Observatoire national des droits de l'enfant, Ghizlane Benjeloun, a indiqué que l'Observatoire, conscient de la nécessité de protéger les enfants contre toute atteinte, a déployé les efforts nécessaires pour atteindre

les objectifs établis.

Cette institution considère la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels comme étant une exigence de plus en plus pressante, dans le sillage de l'évolution technologique accélérée, a-t-elle précisé.

Les travaux de cette conférence se poursuivent avec des discussions sur des thèmes tels que "les mécanismes de surveillance et de signalement des cas d'exploitation sexuelle des enfants", "la politique des fournisseurs de services en matière de détection et de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels des enfants" et "la coopération internationale dans les affaires pénales liées à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants".

L'événement a pour but de faire la lumière sur les principales conventions internationales et régionales relatives à la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne, d'examiner les législations nationales concernées, d'évoquer les efforts nationaux visant à protéger les enfants de ce fléau, ainsi que de débattre des défis posés en matière de mise en œuvre de mesures de prévention.

Omar Seghrouchni : *La problématique des données à caractère personnel a beaucoup évolué ces dernières années*

Le président de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), Omar Seghrouchni a affirmé, mardi à Fès, que la problématique des données à caractère personnel a beaucoup évolué ces trente dernières années, en prenant en considération les contraintes économiques.

"Nous sommes passés d'une vision purement droit-de-l'homme à une vision qui intègre les aspects et les contraintes de l'économie", a souligné M. Seghrouchni qui intervenait à l'ouverture de la réunion des autorités de protection des données à caractère personnel appartenant aux pays adhérents de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI).

Et de relever que la donnée à caractère personnel a un impact et une importance économique en ce sens "qu'on voit émerger une économie de la donnée d'où l'importance de ne pas réduire l'usage de la donnée à caractère personnel en regardant uniquement le seul aspect des droits de l'Homme"

"Lorsqu'on considère le travail des autorités chargées de la protection des données à caractère personnel, on constate qu'elles ont élargi leur champ d'intervention intégrant les différents domaines du digital, passant de la blockchain, la protection de l'enfance, l'IA à d'autres secteurs", a expliqué le président de la CNDP.

M. Seghrouchni, qui a plaidé en faveur d'un traitement "sérieux" et "profond" de ces thématiques, a insisté que "nous ne régulons pas l'aspect technologique en tant que



tel, mais nous régulons l'usage de la technologie".

Le défi majeur, selon le même responsable, est d'encourager la circulation de la donnée, le monde du digital qui a remis en cause les frontières, étant désormais basé sur la circulation et l'échange de ces informations.

"La protection des données à caractère personnel revient à une activité qui n'est pas une gestion de stock qu'il faut emmurer et encadrer, mais à encourager la circulation d'un pays à l'autre tout en sécurisant cette circulation", a-t-il poursuivi.

Une autre évolution et non des moindres a été réalisée et consiste en le fait qu'aujourd'hui "l'ensemble des données à caractère person-

nel d'une population revêt une dimension stratégique et géopolitique", a noté M. Seghrouchni.

"C'est dans ce cadre géopolitique que se pose la question de la régulation", un aspect appréhendé de manière différente d'un pays à l'autre, a fait observer le même responsable, insistant sur la nécessité de savoir quelle attitude prendre en réfléchissant ensemble à ce sujet.

Et d'insister que "le plus important n'est pas la technologie que nous devons aborder, parce qu'elle évolue, mais c'est l'invariant qui est l'être humain et la protection de nos citoyens"

Après avoir souligné que cette problématique est difficilement traitable à l'échelle nationale, M. Seghrouchni a plaidé en faveur de la

fédération des forces en tant que réseau pour avoir une meilleure vision qui devrait être mise à jour de manière permanente et continue.

De son côté, Ana Brian Nougères, rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à la vie privée, a rappelé que le monde devient de plus en plus digitalisé d'où les nombreux défis qui se posent s'agissant de la protection des données et de la vie privée, ajoutant que ces défis concernent notamment la préservation de la dignité et les valeurs morales des personnes.

La vie privée n'est pas un obstacle pour le progrès mais au contraire constitue un levier du développement durable, a fait savoir Mme Brian Nougères, qui a mis

l'accent sur les aspects importants de son rôle notamment la mise en valeur de l'importance de la protection de la vie dans la préservation des droits de l'Homme au 21ème siècle, le partage des recommandations formulées dernièrement en la matière et l'impératif de promouvoir la coopération internationale.

"Nous vivons à une époque où les données à caractère personnel sont devenues des bases fondamentales dans l'économie mondiale", a-t-elle dit, ajoutant que les profondes avancées technologiques ont eu un impact sur la manière dont les données personnelles sont collectées, traitées et partagées à l'échelle mondiale en lien notamment avec la préservation des droits de l'Homme.

La réunion des autorités de protection des données à caractère personnel appartenant aux pays adhérents de l'Organisation de Coopération Islamique rassemble, pendant deux jours, des instances de différents pays islamiques, dont plusieurs du continent africain.

Cette rencontre, qui fait suite à la réunion organisée l'année dernière à Istanbul, en Turquie, traite de plusieurs sujets en lien avec la protection des données à caractère personnel dans l'ère de l'IA et la digitalisation.

La réunion est l'occasion également d'examiner les moyens pour le renforcement de la coopération entre les pays participants pour une meilleure approche en matière de circulation de ces données dans le respect des valeurs et des droits de l'Homme des individus.

Tenue à Rabat du 2^{ème} Forum des présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains

La Chambre des représentants organise, jeudi, la deuxième édition du Forum des présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains, sous le thème : "Vers la mise en place de fondements durables pour la stabilité et la sécurité en Afrique".

L'organisation de cette édition, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération et de la coordination des efforts des Parlements africains afin de relever les défis auxquels le continent est confronté, reflète la volonté du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de renforcer la coopération et la solidarité à l'échelle africaine, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Le forum traduit également la ferme détermination à consolider la coopération parlementaire africaine pour faire face aux divers enjeux, ajoute la même source, notant que les participants à cette édition aspirent à renforcer la coordination, le dialogue et la concertation entre les Commissions des affaires

étrangères des Parlements africains, sur des questions de paix et de sécurité, à travers deux axes principaux.

Le premier axe porte sur "Médiation et coexistence : Construire une Afrique résiliente aux conflits", tandis que le second traite "L'Intégration économique et corridors de développement : une réponse aux défis de la paix en Afrique".

La Chambre des représentants avait abrité, en juillet 2023, la première réunion des présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains sous le thème : "La coopération parlementaire africaine dans le contexte des défis actuels", sanctionnée par une déclaration finale.

Les participants ont ainsi souligné l'unité et l'intégration du continent africain, leur engagement en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats africains, ainsi que de la promotion de la coopération parlementaire africaine afin de promouvoir le développement durable et de relever les multiples défis mondiaux.



Le Conseil de l'Europe salue l'engagement du Maroc en faveur de la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne

La cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc, Carmen Morte Gomez, a salué, mardi à Rabat, les mesures prises par le Royaume en vue de renforcer la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne.

S'exprimant lors d'une Conférence sur "La protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne", organisée par l'Institut supérieur de la magistrature en partenariat avec le Conseil de l'Europe, dans le cadre du programme "Cyber Sud" et "MA-JUST" financé par l'Union européenne, Mme Gomez a mis en exergue les efforts déployés par la Présidence du ministère public, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) et le ministère de la Justice, ainsi que par les acteurs concernés pour améliorer la protection des enfants contre les contenus dangereux et abusifs en ligne.

Elle a rappelé que le Maroc a pris des mesures concrètes importantes dans ce domaine, notamment la création par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) de la plateforme "e-blagh", dédiée au signalement de contenus illégaux, ainsi que la mise en place de l'espace "Maroc Cyberconfiance" et de sa plateforme de signalement qui permettent de prévenir des cas de violence et de cyberintimidation de manière anonyme et d'effacer très rapidement le contenu grâce à des partenariats fiables.

Mme Gomez a relevé, en outre, que l'Union européenne (UE) et le Conseil de l'Europe travaillent en collaboration avec les autorités et les instances marocaines concernées pour contribuer à l'élaboration de stratégies efficaces contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne.

De son côté, le représentant de l'UE au Maroc, Antonio Casado, a noté que le Royaume a été parmi les premiers pays à avoir ratifié la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, illustrant ainsi son engagement envers l'amélioration de la protection des enfants contre l'exploitation en ligne.

M. Casado a affirmé que l'Union européenne est déter-



minée à poursuivre sa coopération avec le Royaume dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants sur Internet, rappelant les répercussions psychologiques et sociales graves de ce phénomène sur leur vie future.

Cette conférence a pour but de faire la lumière sur les principales conventions internationales et régionales relatives à la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne, d'examiner les législations nationales concernées, d'évoquer les efforts nationaux visant à protéger les enfants de ce fléau, ainsi que de débattre des défis posés en termes de mise en œuvre des mesures préventives.

L'événement, qui offre également une plateforme pour l'échange d'expériences, d'idées et des meilleures pratiques entre les différents départements et institutions concernés, vise à formuler des recommandations ayant pour but de pallier les problématiques rencontrées dans la pratique.

Emmanuel Kamdem *Le choix du Maroc comme siège de l'IPD, gage de sa stature diplomatique en Afrique et à l'international*

Le secrétaire général de l'Institut panafricain pour le développement (IPD), Emmanuel Kamdem, a souligné, mardi à Rabat, que le choix du Maroc comme siège permanent de cet Institut témoigne de la place éminente qu'occupe le Royaume sur la scène diplomatique africaine et internationale.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, M. Kamdem a mis en avant l'importance stratégique de la ville de Dakhla, "passerelle entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord", où sera établi le siège de l'IPD.

L'IPD, organisation internationale créée en 1964 et présente dans cinq pays (Cameroun, Zambie, Burkina Faso, Sao Tomé et Maroc), disposait jusqu'ici de son siège en Suisse, a-t-il rappelé, ajoutant que le Conseil d'administration a sollicité un accord de siège officiel au Maroc pour développer des programmes panafricains.

Soulignant la volonté du Royaume de soutenir l'IPD dans sa mission de formation, de recherche-action et d'appui-conseil, M. Kamdem a précisé que le Maroc est "une référence" en matière de développement et un pays d'inspiration à travers ses différents programmes performants et innovants.

L'IPD s'engage à valoriser et à diffuser les initiatives marocaines dans les autres pays d'Afrique, a insisté M. Kamdem, ajoutant que l'Institut entend aussi contribuer activement à l'émergence et au renforcement de la coopération Sud-Sud pour le développement global du continent.

Organisé sous le thème "S'engager pour la vie", cet événement international réunit des délégations officielles conduites par plus de 100 ministres en charge des secteurs du transport, de l'Intérieur, des infrastructures et de la santé.

Fondation diplomatique

Abdellatif Zaghoun présente à Rabat le rôle de l'ANGSPE

Le directeur général de l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat et de suivi des performances des établissements et entreprises publics (ANGSPE), Abdellatif Zaghoun a présenté, mardi à la Fondation diplomatique à Rabat, le rôle de l'Agence devant une trentaine d'ambassadeurs accrédités au Maroc et de représentants d'organisations internationales.

S'exprimant lors du 140e Carrefour diplomatique, le DG de l'ANGSPE a rappelé l'importance capitale de la réforme ambitieuse du secteur des établissements et entreprises publics (EEP), lancée dans le sillage des Hautes Orientations Royales de 2020.

Cette réforme profane vise également à corriger les dysfonctionnements structurels des EEP, garantir une complémentarité et une cohérence optimales entre leurs missions respectives et rehausser leur efficacité économique et sociale, a-t-il poursuivi, soulignant que la réforme du secteur des EEP, portée par l'ANGSPE en collaboration avec les ministères de tutelle, les dirigeants des EEP, les instances de régulation et de contrôle, les partenaires institutionnels et toutes les parties prenantes, a pour objectif de transformer ces établissements en véritables leviers de croissance et de développement.

En favorisant une gouvernance renforcée,

plus de transparence et une plus grande implication du secteur privé, cette réforme constitue un tournant stratégique pour l'avenir du Maroc, a relevé M. Zaghoun.

Dans la même veine, il a également présenté les chantiers majeurs entrepris par l'Agence, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique actionnariale de l'Etat (PAE).

Conformément aux Orientations stratégiques validées par le Conseil des ministres présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, la PAE représente une étape décisive dans la restructuration et la modernisation des EEP, a-t-il ajouté, précisant que ce projet, dont le déploiement est en cours à la suite de la publication récente du décret portant approbation de la PAE au Bulletin officiel, vise à optimiser la gestion des participations de l'Etat.

M. Zaghoun a en outre mis l'accent sur les autres avancées majeures réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du secteur des EEP, en particulier en matière de professionnalisation des organes de gouvernance des établissements et entreprises publics relevant du périmètre de l'ANGSPE, de mise en œuvre des opérations de restructuration dans divers secteurs, d'accompagnement pour la transformation des entreprises publiques en sociétés anonymes, de consolidation des comptes de

l'Etat actionnaire en normes IFRS ou encore de mise en place du dispositif de pilotage de la performance des EEP.

M. Zaghoun a enfin insisté sur l'importance d'intensifier la coopération internationale, notamment en matière d'exercice de la fonction actionnariale de l'Etat.

Il a dans ce sens souligné l'importance de s'inspirer des meilleures pratiques mondiales pour créer un modèle unique et innovant, qui réponde aux enjeux spécifiques du Maroc tout en favorisant la prospérité et le progrès dans le cadre de collaborations internationales renforcées.

Pour sa part, le président de la Fondation diplomatique, Abdelati Habek, a souligné que ce carrefour diplomatique constitue une occasion pour mettre en lumière une institution moderne et ses missions stratégiques en tant que levier pour le développement économique et social du Maroc. Il a de même noté que ce carrefour est également une opportunité pour débattre et procéder à un échange d'expériences avec les ambassadeurs accrédités au Maroc concernant les bonnes pratiques en matière de gestion des contributions de l'Etat, mais également une plateforme unique pour une compréhension profonde et précise des priorités économiques et sociales actuelles du Royaume.

La gestion stratégique des établissements et des entreprises publics ainsi que le suivi de leur performance constituent la base d'une réforme globale et profonde du secteur des EEP, conformément à la Vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi, qui a appelé à une restructuration et une modernisation ambitieuses de ces EEP qui répondent aux objectifs nationaux en matière de développement durable et de croissance économique, a-t-il relevé.

Les ambassadeurs et des représentants d'organisations internationales ont, à cette occasion, présenté les expériences de leurs pays en matière de gestion des participations de l'Etat, partagé leur expérience et évalué ce qui a été réalisé dans ce domaine. L'ANGSPE a pour mission de veiller aux intérêts patrimoniaux de l'Etat actionnaire, de gérer ses participations et d'assurer le suivi et l'appréciation des performances des EEP.

Engagée dans une stratégie ambitieuse adaptée aux défis contemporains, l'Agence représente l'Etat actionnaire et joue un rôle clé dans la transformation économique et sociale du Maroc. Avec 57 EEP dans son périmètre, elle est le moteur d'une gouvernance innovante et efficace, assurant la durabilité et la rentabilité des investissements de l'Etat, ainsi que la qualité de service au bénéfice des opérateurs économiques et du citoyen.

Régularisation de la situation des "perroquets de la place Outa El Hammam à Chefchaouen"

Société



L'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) a annoncé avoir récemment régularisé la situation des "perroquets de la place Outa El Hammam à Chefchaouen".

Dans un communiqué publié mardi, l'ANEF indique que ses services ont procédé à la saisie de cinq perroquets appartenant à des espèces d'oiseaux classées dans les catégories de la loi 29.05 relative à

la protection des espèces de la faune et de la flore sauvages et au contrôle de leur commerce, expliquant que cette intervention a eu lieu en raison du manque d'autorisation de détention desdits oiseaux, édictée par les dispositions des articles 5 et 6 de ladite loi et à la suite de laquelle un procès-verbal d'infraction a été dressé à l'encontre de l'intéressé.

Dans le cadre de l'approche de règlement à l'amiable adoptée par

l'ANEF avec les contrevenants lorsque la loi le permet, et conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi n° 29.05, les services compétents de l'agence ont favorablement réagi à la demande de transaction formulée par l'intéressé concernant la détention sans autorisation de ces perroquets, note la même source, précisant que l'acceptation de cette requête sur la base du versement d'une amende forfaitaire de composition tel que prévu par ladite loi a mis fin à la poursuite judiciaire engagée à l'encontre de l'intéressé.

Conformément aux dispositions de la loi n° 29.05, notamment l'article 73, et après la présentation par l'intéressé de preuves justifiant la détention des perroquets en question avant l'entrée en vigueur de ladite loi, l'ANEF a délivré, conformément aux procédures réglementaires en vigueur, un permis de détention des perroquets en son bénéfice, après le marquage des perroquets par puces électroniques, indique le communiqué, ajoutant que

l'agence a pris en considération la nature des activités liées à la possession de ces oiseaux, qui visent à promouvoir le tourisme dans la ville de Chefchaouen.

Cette autorisation comprend plusieurs dispositions visant à assurer la conservation de ces oiseaux, notamment leur exposition exclusivement dans la ville de Chefchaouen, leur hébergement dans des installations garantissant leur bien-être et leur tranquillité, ainsi que leur suivi régulier par un vétérinaire spécialisé, interdisant également leur reproduction, leur vente ou leur utilisation par des tiers.

L'ANEF réaffirme sa détermination à poursuivre, en coordination avec les différents organismes de contrôle, ses efforts pour lutter contre les activités illégales qui présentent une menace pour les espèces de faune sauvage et leur survie dans leur milieu naturel, dans le cadre d'une approche globale combinant la sensibilisation et la répression afin de renforcer la culture de la préservation de la biodiversité.

Accidents de la circulation

13 morts et 2.876 blessés en périmètre urbain

Treize personnes ont trouvé la mort et 2.876 autres ont été blessées, dont 93 grièvement, dans 2.160 accidents de la circulation survenus en périmètre urbain durant la semaine allant du 10 au 16 février, a indiqué la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces accidents sont principalement dus à l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'inadvertance des piétons, à l'excès de vitesse, au non-respect de la distance de sécurité, au changement de direction non autorisé, au défaut de maîtrise des véhicules, au non-respect du stop, au changement de direction sans usage de signal, à la circulation sur la voie gauche, au dépassement défectueux, au non-respect du feu rouge, à la circulation dans le sens interdit, ainsi qu'à la conduite en état d'ébriété, a précisé la DGSN dans un communiqué.

Concernant le contrôle et la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont établi 54.079 contraventions et dressé 10.317 procès-verbaux soumis au parquet, alors que 43.762 amendes transactionnelles ont été acquittées, a ajouté la même source.

Les sommes perçues au titre de ces contraventions ont atteint 9.619.725 dirhams, a souligné la DGSN, faisant état de la mise en fourrière municipale de 5.521 véhicules, du retrait de 10.317 documents et de l'immobilisation de 349 véhicules.

Création d'un diplôme universitaire de médecine en milieu carcéral

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a annoncé la création d'un diplôme universitaire de médecine en milieu carcéral, destiné à renforcer les capacités des médecins afin de répondre de manière efficace aux défis spécifiques liés à la fourniture de soins de santé au sein des établissements pénitentiaires.

Ce diplôme universitaire, mis en place en partenariat avec l'Université Hassan II et la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca et avec le soutien du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), constitue

une "initiative pionnière et inédite en Afrique et dans le monde arabe, reflétant l'importance de cette spécialité médicale unique", indique la DGAPR dans un communiqué.

Le programme du diplôme a été élaboré de manière à être global et pluridisciplinaire, permettant ainsi au personnel médical exerçant dans les établissements pénitentiaires d'acquérir les compétences nécessaires adaptées aux exigences de leur environnement professionnel, tout en tenant compte des dimensions éthique, réglementaire et médicale en la matière.

Dans ce cadre, poursuit la même source, la

première unité de formation de ce diplôme sera lancée les 21 et 22 février à la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca, au profit de 20 médecins de la DGAPR, sélectionnés pour constituer la première promotion de ce programme.

Ce diplôme universitaire, qui représente une étape majeure dans le processus de formation du personnel de santé travaillant en milieu carcéral au Maroc, ouvre des perspectives prometteuses de coopération, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, conclut le communiqué.

Interpellation de sept individus soupçonnés d'escroquerie, de fraude et de falsification

Les éléments de la brigade régionale de la police judiciaire de Fès ont interpellé lundi, en coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), sept individus soupçonnés d'être impliqués dans une affaire liée à l'escroquerie, à la fraude, au faux et à l'usage de faux, ainsi qu'à l'atteinte aux systèmes de traitement automatisés des données numériques.

Une source sécuritaire précise que les suspects, âgés entre 26 et 47 ans, avaient escroqué plusieurs victimes sous prétexte

d'intervenir en leur faveur afin d'obtenir des rendez-vous de demandes de visa pour voyager à l'étranger.

Les investigations et recherches menées ont permis d'identifier et d'arrêter les mis en cause, ajoute-t-on de même source.

Les perquisitions opérées dans le cadre de cette affaire se sont soldées par la saisie de copies de documents d'identité et d'autres utilisés pour la constitution du dossier de demande de visas Schengen, ainsi que de sommes d'argent et de reçus de dépôts ban-

caires et de transferts d'argent suspectés d'être le butin de cette activité criminelle.

Les mêmes perquisitions ont permis de saisir aussi des ordinateurs, des tablettes et des téléphones portables, soupçonnés de contenir des traces numériques de ces activités frauduleuses.

Les suspects ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire.

Economie

Energies renouvelables en Afrique

Les opportunités de coopération en débat à Casablanca

Les opportunités de coopération et d'investissement dans les énergies renouvelables en Afrique ont été, mardi à Casablanca, au cœur des travaux des rencontres africaines organisées par la Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC).

Marquées par la participation d'un parterre d'experts et de professionnels africains du secteur, ces rencontres ont été une occasion pour jeter la lumière sur l'intégration énergétique africaine et les mécanismes de financement et d'investissement dans les infrastructures énergétiques, en collaboration avec les institutions financières régionales et internationales.

A cette occasion, le président de la FENELEC, Ali El Harti, a indiqué que ces rencontres visent à accompagner le développement du secteur électrique africain dans une démarche collaborative, rapporte la MAP.

"De nombreuses initiatives seront mises en œuvre pour renforcer la coopération et favoriser des échanges fructueux", a affirmé M. El Harti, insistant sur l'importance d'une action concertée pour exploiter pleinement le potentiel du continent.

Et de noter que cet événement a été une occasion de présenter la feuille de route du programme export de la FENELEC, avec un focus particulier sur le salon de la Confédération africaine de l'électricité (CAFELEC), qui se tiendra à Dakar du 1er au 3 juillet prochain.

Dans ce sens, des délégations africaines ont exposé les grands projets en cours dans leurs pays respectifs et mis en avant les opportunités de partenariats dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, éolienne et l'hydrogène vert.

Ces rencontres ont été marquées par des discussions approfondies et des présentations sur des thématiques stratégiques, portant notamment sur le renforcement des partenariats entre les pays africains dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables.

L'intégration énergétique africaine a été également à l'ordre du jour avec un focus sur des projets structurants tels que l'interconnexion électrique entre le Maroc et la Mauritanie.

L'événement constitue une étape clé dans la consolidation des partenariats Sud-Sud et ouvre la voie à une coopération renforcée pour assurer la souveraineté énergétique du continent.

Une première édition réussie

Le GIES 2025 s'impose comme un rendez-vous incontournable pour la mobilité durable

Après trois jours d'échanges intenses, d'innovations dévoilées et de réflexions stratégiques, la première édition du Green Impact Expo & Summit (GIES) 2025 s'est clôturée sur une note des plus prometteuses, s'est félicitée, mardi, la Fédération du transport et de la logistique (FTL-CGEM), organisatrice de l'événement.

Avec plus de 10.000 visiteurs, des dizaines de conférences thématiques et une forte mobilisation des acteurs nationaux et internationaux, le salon s'est imposé comme une plateforme majeure pour penser et construire l'avenir de la mobilité durable en Afrique et au-delà, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Cet événement a notamment consacré la France en tant que pays d'honneur, reflétant la solidarité des liens historiques unissant le Maroc et la France, ainsi que leur volonté commune d'avancer ensemble vers une transition durable ambitieuse.

Christophe Lecourtier, ambassadeur de France au Maroc, était présent pour marquer cette collaboration. Aux côtés d'autres acteurs de premier plan, tels que les Emirats Arabes Unis, l'Allemagne, le Canada et la Chine, la Suède a également bénéficié d'un espace dédié, valorisant ses solutions innovantes, avec la présence de Jörgen Karlsson, ambassadeur de Suède au Maroc, lors de la première journée, rapporte la MAP.



La dernière journée a été marquée par des discussions de haut niveau autour de la logistique verte et des voies de la décarbonation du transport terrestre, mettant en avant les synergies possibles pour créer des chaînes de transport plus durables et optimiser les infrastructures existantes.

Divers ateliers ont permis d'explorer l'impact des solutions numériques en faveur de la transition énergétique, tandis que la conférence coordonnée par la Coopération allemande GIZ et le ministère du Transport et de la Logistique et celui de la Transition énergétique et du Développement durable a souligné le rôle des énergies renouvelables dans l'électrification des transports, notamment à travers les projets de tramway, de Bus à haut niveau de service (BHNS) et le développement ferroviaire par l'ONCF.

L'après-midi a vu émerger des sujets d'envergure internationale, avec un focus particulier sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) et ses implications pour les entreprises marocaines dans un contexte de transition énergétique mondiale. Cette thématique, au cœur des préoccupations des industriels et des exportateurs, a suscité des débats riches en perspectives sur les opportunités et défis liés au Green Deal européen.

Parallèlement, l'innovation a été mise à l'honneur à travers le Startup Arena by GIES & StartGate, où des entrepreneurs marocains ont pu présenter des

solutions audacieuses pour relever les défis de la mobilité durable. Cette initiative a mis en lumière de jeunes pousses visionnaires dont les projets pourraient transformer l'écosystème du transport et de la logistique. Parmi elles, Weego, Pogo, SimPower, FindCharge, Lowgistic, Streetrapsbody, Irsalkom, Gova et CleMoPi ont su se démarquer via la pertinence et l'impact de leurs solutions, illustrant l'ambition du Maroc de devenir un hub technologique et industriel de la mobilité durable.

Depuis son ouverture, le GIES a été le théâtre d'une dynamique exceptionnelle, rassemblant des acteurs institutionnels, industriels, startups, experts et investisseurs autour d'une ambition commune : accélérer la transition vers une mobilité plus propre, plus intelligente et plus inclusive, ajoute-t-on de même source.

Avec des thématiques allant de la décarbonation des transports aux infrastructures de demain, en passant par la fiscalité environnementale et l'impact de l'intelligence artificielle sur la mobilité, le sommet a offert une vision globale des transformations en cours et des opportunités à saisir.

En marge des conférences et des workshops, la FTL-CGEM a également mené des échanges bilatéraux avec plusieurs délégations africaines, notamment l'Autorité de régulation des transports de la République Islamique de Mauritanie et la délégation ca-

merounaise.

Ces rencontres ont renforcé les liens entre le Maroc et ses partenaires du continent, en mettant en avant la nécessité d'une coopération accrue pour harmoniser les politiques de transport et faciliter les échanges économiques inter-régionaux, en alignement avec l'Initiative Atlantique Royale du Maroc pour l'Afrique. L'Union internationale des transports routiers (IRU), partenaire institutionnel, a également souligné l'importance de cette coopération pour une transition durable.

Le succès de cette première édition n'aurait été possible sans l'implication de nombreux partenaires, parmi lesquels la CGEM, Casa Transport SA, Casa Bus, la Ville de Casablanca, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), l'AMDIE, le Conseil économique, social et environnemental (CESE), Huawei, Yutong, la CDG, ainsi que les ministères de l'Industrie et du Commerce, de la Transition énergétique et du Développement durable, du Transport et de la Logistique, et de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration. Grâce à leur engagement, le GIES 2025 a pu offrir une plateforme de réflexion et de collaboration unique, jetant les bases d'une mobilité plus verte et plus durable.

Fort de cet élan, le GIES donne d'ores et déjà rendez-vous en 2026 pour une deuxième édition encore plus ambitieuse, avec l'objectif de poursuivre le dialogue, d'accélérer les investisse-

Divers ateliers ont permis d'explorer l'impact des solutions numériques en faveur de la transition énergétique

Lancement du marché à terme interbancaire

Bank Al-Maghrib (BAM) a annoncé le lancement, mercredi 19, du marché à terme interbancaire des swaps de change et des swaps de taux au jour le jour (OIS) indexés sur le MONIA (Moroccan Overnight Index Average).

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'approfondissement du marché de change, initié par Bank Al-Maghrib depuis 2018, fait savoir BAM dans un communiqué, notant que l'instauration de ce marché permettra, d'une part, aux opérateurs économiques de disposer d'une référence transparente et fiable pour la réalisation de leurs opérations de couverture contre les risques de taux et de change et, d'autre part, de donner une nouvelle impulsion au développement des produits dérivés au Maroc, rapporte la MAP. Un swap de change est une transaction par laquelle deux parties conviennent d'échanger une devise contre une autre puis à procéder à un échange de sens opposé à une date ultérieure. Elle combine ainsi une transaction de change au comptant avec une transaction de change à terme.

Cet instrument permet aux acteurs du marché de gérer efficacement leur exposition au risque de change, tout en bénéficiant d'une grande flexibilité et d'une meilleure prévisibilité des coûts, précise BAM.

De son côté, l'OIS sur MONIA est une transaction par laquelle deux parties conviennent d'échanger, sur un montant notionnel et une période convenus, un taux d'intérêt fixe déterminé au moment de la transaction contre un taux d'intérêt variable indexé sur l'indice MONIA.

Cet instrument est principalement utilisé par les acteurs du marché financier pour couvrir leur exposition aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme. Il permet également de dériver les attentes du marché concernant l'évolution future des taux d'intérêt à court terme.

Ce marché a été mis en place grâce à la contribution active des banques ayant le statut de teneur de marché ainsi que de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD).



L'ANEF dévoile le Plan directeur d'investissement relatif à la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030"

L'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) a dévoilé, lundi à Rabat, le Plan directeur d'investissement (PDI) du secteur forestier, un outil stratégique destiné à dynamiser les investissements dans le cadre de la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030".

Cet événement, qui a connu la participation d'une centaine de participants, dont des experts nationaux et internationaux, s'inscrit dans une démarche de partenariat public-privé visant à promouvoir l'innovation verte et à valoriser durablement les ressources forestières nationales.

A cette occasion, le directeur général de l'ANEF, Abderrahim Houmy, a mis en avant les opportunités offertes par la stratégie forestière pour les investisseurs privés, notamment dans le développement de l'industrie du bois, l'écotourisme et la valorisation des produits forestiers tels que



le liège et les plantes aromatiques et médicinales, rapporte la MAP.

"L'investissement privé dans le secteur forestier constitue un levier essentiel pour renforcer la production locale, réduire la dépendance aux importations et stimuler la croissance économique tout en créant des emplois durables", a-t-il affirmé.

M. Houmy a mis en exergue l'importance des forêts marocaines qui couvrent 12% du territoire national et jouent un rôle clé sur les plans économique, social et environnemental, rappelant que la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030", lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, vise à transformer ce secteur en levier de développement durable et inclusif, tout en pla-

agner le Maroc dans cette dynamique, soulignant que ce genre d'initiatives démontre que l'entrepreneuriat peut être une solution viable pour préserver les ressources naturelles tout en générant des opportunités économiques.

Dans une déclaration à la presse, le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Maroc, Abdelhak Laiti, a souligné l'importance de la collaboration entre le Maroc et la FAO pour assurer une gestion durable des ressources naturelles, mettant en avant les initiatives stratégiques menées dans le cadre de la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030", afin de restaurer les écosystèmes forestiers, préserver la biodiversité et promouvoir une gestion participative impliquant les communautés locales.

Elaboré en collaboration avec la FAO, le Plan directeur d'investissement du secteur forestier vise à renforcer la résilience climatique des écosystèmes et des communautés locales.

Ce plan s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, notamment l'augmentation de la productivité des plantations artificielles, le développement de filières forestières à fort potentiel telles que les plantes aromatiques et médicinales, et la valorisation du liège, de la résine de pin et de la caroube. À ce titre, un programme de

concession couvrant 120.000 hectares de forêts est prévu, soutenu par des investissements privés estimés à 1,25 milliard de dirhams.

Ce même plan entend également pallier la dépendance du Maroc à l'importation de bois, qui pèse lourdement sur son déficit commercial, et stimuler la compétitivité des industries du bois, tout en garantissant une gestion durable et des retombées économiques et sociales positives.

L'élaboration du PDI s'est appuyée sur des études approfondies incluant une évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que sur la préparation de cadres réglementaires pour encadrer les concessions forestières.

De ce fait, le Maroc réaffirme son engagement à promouvoir une gestion durable de ses ressources naturelles et à répondre aux défis climatiques et socio-économiques du secteur forestier.

En marge de cet événement, les cinq lauréats de la 2^e édition du Concours Green Startup ont été récompensés. Cette initiative, soutenue par l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ), le Crédit Agricole du Maroc et l'Université Mohammed VI Polytechnique, a distingué des projets innovants dans des domaines tels que l'écotourisme et la valorisation des produits forestiers.



Les forêts marocaines couvrent 12% du territoire national

Maroc-France : Signature de plusieurs accords de coopération dans le domaine culturel

Plusieurs accords de coopération ont été signés, mardi à Rabat, entre des responsables marocains et leurs homologues français portant sur la coopération bilatérale dans le domaine culturel, à l'occasion de la visite de travail qu'effectue dans le Royaume le ministre française de la Culture, Rachida Dati.

Ainsi, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, et Mme Rachida Dati ont signé une Déclaration d'intention de coopération en matière d'archives audiovisuelles et cinématographiques.

La première annexe à cette Déclaration a été paraphée par la directrice de la Cinémathèque marocaine, Narijss Nejjar, et la directrice générale déléguée de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), Agnès Chauveau en vue de garantir un échange réciproque d'archives pour la recherche, avec un travail de contextualisation et d'analyse critique, enrichi par des projections et un séminaire annuel. Elle a également pour but d'assurer l'accompagnement de l'INA sur la valorisation des archives à la faveur d'un plan de formation adapté, des résidences culturelles et des opportunités de stages.

La deuxième annexe a, quant à elle, été signée par Mme Nejjar et le président de la Bibliothèque nationale de France (BnF), Gilles Pécourt, dans le but d'assurer notamment le partage d'expériences dans le domaine de la conservation de documents audiovisuels et la constitution d'une collection patrimoniale de projection et de diffusion audiovisuelle.



Pour ce qui est de la troisième annexe, paraphée entre la directrice de la Cinémathèque marocaine et la présidente de l'Institut français, Eva Nguyen Binh, elle contribuera notamment à l'organisation d'événements (débat, tables rondes) autour des films restaurés et des enjeux de leur accessibilité, tout en mettant en place une collaboration technique et financière pour restaurer "La Fallaise" de Faouzi Bensaidi (1998), un des 100 films prioritaires à restaurer.

En matière de coopération cinématographique, un accord a été signé par le secrétaire général du département de la Communication au ministère et directeur du Centre cinématographique marocain

(CCM), Abdelaziz El Bouzdaini, et le président du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Gaëtan Bruel, visant particulièrement à favoriser les échanges professionnels et la coproduction à travers l'organisation de rencontres de coproduction avec une première édition prévue au Festival de Cannes 2025.

Sur le volet du patrimoine culturel, un accord a été signé entre le directeur du patrimoine culturel, Mustapha Jlok, et la présidente du Centre des monuments nationaux, Marie Lavandier, afin de développer une stratégie patrimoniale et touristique pour 30 sites majeurs au Maroc et d'améliorer l'expérience de visite

via des équipements modernes, des supports numériques et des expositions interactives.

Par ailleurs, trois conventions de partenariat ont été paraphées à cette occasion. Signée par le directeur de l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP), Abdeljalil Bouzouggar, et le président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), Dominique Garcia, la première convention vise, entre autres, à renforcer la coopération scientifique à travers la collaboration en archéologie préventive, échanges d'informations et programmes communs, notamment à Dakhla et Es-Semara.

Quant à la deuxième convention, signée par la directrice des Archives du Maroc, Latifa Moutaqir et le chef du service interministériel des Archives de France, Bruno Ricard, elle a particulièrement pour objectif d'apporter l'appui en expertise des experts français sur la législation archivistique, les normes archivistiques, l'élaboration d'un système d'information archivistique et les normes de construction des bâtiments d'archives.

S'agissant de la troisième convention, paraphée par la directrice de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), Samira Malizi, et le président de la BnF, Gilles Pécourt, elle porte sur l'organisation de formation par la Bibliothèque nationale de France au profit de la BNRM, l'organisation d'expositions virtuelles, et le renforcement de la coopération au sein du Réseau francophone numérique.

Richard Linklater et Ethan Hawke se retrouvent dans "Blue Moon", en compétition à Berlin



Le réalisateur américain Richard Linklater (*Boyhood*), "Before sunrise" retrouve son acteur fétiche Ethan Hawke dans "Blue Moon", un drame musical sur les coulisses de Broadway, qui a fait son entrée mardi en compétition au Festival du film de Berlin.

L'intrigue se déroule en 1934. Ethan Hawke incarne le romancier et parolier new-yorkais Lorenz Hart, auteur de célèbres chansons pour Broadway, dont "The Lady is a tramp" ou "Blue Moon", qui donne son titre au film.

Ethan Hawke occupe le devant de la scène pendant la quasi-totalité des 100 minutes de film, qui se déroule comme une pro-

duction théâtrale à l'intérieur d'un hôtel et d'un bar, lors de la première de la comédie musicale "Oklahoma!".

"C'est essentiellement filmé comme une (seule) scène. Cela commence et tous les dominos tombent d'un seul geste", a déclaré Hawke aux journalistes à Berlin, mardi aux côtés de l'actrice Margaret Qualley ("Il était une fois... à Hollywood", "The Substance").

Richard Linklater a choisi de faire revivre le côté "artisanal" du théâtre musical des années 1930 et 1940", en faisant écho aux chansons écrites par Lorenz Hart et son partenaire compositeur Richard Rodgers, joué dans le film par l'acteur irlandais Andrew Scott

("Fleabag").

"Notre objectif avec ce film était de savoir s'il pouvait être comme une chanson de Rodgers et Hart. S'il pouvait être beau et un peu triste et drôle en même temps", a déclaré Richard Linklater.

Le réalisateur de 64 ans avait remporté l'Ours d'argent du meilleur réalisateur à Berlin il y a 11 ans, avec "Boyhood", dans lequel jouait déjà Ethan Hawke, l'un des acteurs favoris de Linklater, qu'il a aussi dirigé dans sa trilogie "Before", aux côtés de la Française Julie Delpy.

"Blue Moon" est en lice pour l'Ours d'or, qui doit être décerné samedi.

Réseau de lecture au Maroc

La liste des lauréats du Prix des jeunes lecteurs du livre marocain 2025 dévoilée

Le Réseau de lecture au Maroc a dévoilé les noms des deux lauréats du Prix des jeunes lecteurs du livre marocain au titre de sa 10^e édition (2025).

Il s'agit de "J'ai vécu 300 ans" de Mohamed Habida dans la catégorie du roman, et du recueil "La terre infestée" de Mokhlis Sghir dans la catégorie du poème, indique le Réseau dans un communiqué.

Au total, 53 lecteurs appartenant à 12 clubs de lecture (la plupart sont des clubs universitaires encadrés par des professeurs et des étudiants-chercheurs du Réseau, issus de 10 villes marocaines) ont suivi le programme de la 10^e édition du prix, ajoute la même source.

Le Réseau a remis 150 ouvrages à ces lecteurs à raison de 12 livres par club, précise le Réseau, ajoutant que les lecteurs ont été sélectionnés parmi les étudiants universitaires et les lycéens ayant déjà remporté des prix régionaux ou nationaux de lecture. Il s'agit de lecteurs expérimentés dont une



treintaine a terminé toutes les lectures requises et participé à la sélection du livre gagnant, sous la supervision d'un jury de jeunes présidé par le lecteur Amin Kazdar, étudiant-chercheur à la Faculté des lettres et des sciences humaines Ben M'sik de Casablanca.

Le Prix des jeunes lecteurs du livre marocain est organisé en partenariat et avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication -

Département de la Culture, et en coopération avec les Académies régionales de l'éducation et de la formation et les directions régionales du ministère de l'Éducation nationale, dans le but de faire connaître la littérature marocaine et élargir le cercle des jeunes lecteurs.

Une cérémonie en l'honneur des deux lauréats aura lieu samedi prochain à 14h30 à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Ibn Tofail à Kénitra.

Bouillon de culture

Conférence

La Coalition nationale pour la langue arabe (CNLA) organise sa 7^e conférence nationale pour la langue arabe, les 21 et 22 février à Rabat, sous le thème "Vers une stratégie nationale pour la promotion de la langue arabe".

Cette conférence se tient en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'Académie du Royaume du Maroc, le Bureau de coordination de l'arabisation, la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, le Conseil international de la langue arabe à Dubaï, la Fondation Allal El Fassi et l'Organisation internationale de la société civile, a indiqué la Coalition dans un communiqué. La séance inaugurale de l'événement aura lieu vendredi à 15h30 à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc.

Rencontre

La Maison de la poésie au Maroc organise, ce jeudi à Rabat, une rencontre pour présenter ses nouvelles publications. Initié par la Galerie d'arts de la Fondation CDG (Caisse de dépôt et de gestion), cet événement débutera à 18H.

Cérémonie

Le Réseau de lecture au Maroc organise, samedi à Kénitra, une cérémonie en l'honneur de l'écrivain Mohamed Habida et du poète Mokhlis Sghir, dont les ouvrages "J'ai vécu 300 ans" et "La terre infestée" ont respectivement remporté le Prix des jeunes lecteurs du livre marocain 2025, dans les catégories du roman et du poème.

La cérémonie aura lieu, samedi à partir de 14h30, à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Ibn Tofail à Kénitra.

Projection

La projection du film "A bicyclette" de Mathias Mlekuz aura lieu, le 27 février, à la cinémathèque de Tanger. Le film relate l'histoire de Mathias, qui embarque son meilleur ami Philippe dans un road trip à bicyclette de l'Atlantique à la mer Noire.

Ensemble ils vont refaire le voyage que Youri, le fils de Mathias, avait entrepris avant de disparaître tragiquement. Une épopée qu'ils traverseront avec tendresse, humour et émotion.

Exposition

L'exposition itinérante "Promenade mathématique à travers Al Andalus" fait escale, ce jeudi, à la Galerie Cervantes de Tanger. L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 29 mars, invite le public à se promener de manière virtuelle et/ou en personne, à travers notamment l'Alhambra de Grenade, la synagogue de Cordoue, le Real Alcázar, la Tour de l'Or, la Giralda et les portes de la Cathédrale de Séville.

L'exposition permettra aux visiteurs de découvrir de différentes manières ce patrimoine, à l'aide d'outils technologiques dont Exploria Ciencia (outil d'expositions virtuelles).

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "Le Maroc des signes, formes et couleurs" de l'artiste Abdellah Ouabbi a lieu, ce jeudi, à la galerie du Centre culturel Iklyle de Tanger.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 3 avril, donnera à découvrir des œuvres d'art réalisées par l'artiste peintre expressionniste.

L'artiste peintre Abdellah Ouabbi compte à son actif plusieurs expositions, aussi bien au niveau national qu'à l'international. Il s'agit notamment d'une vingtaine d'expositions individuelles et collectives.

Enquête après la fuite du dossier médical de Shakira

Les autorités sanitaires péruviennes ont ouvert une enquête sur la clinique de Lima où la star colombienne Shakira a été hospitalisée au cours du week-end pour des douleurs abdominales, après la fuite de son dossier médical.

L'icône de la musique latine, âgée de 48 ans, a été admise samedi soir dans le centre hospitalier, ce qui l'a contrainte à annuler son concert prévu dimanche. Elle a toutefois pu monter sur scène lundi soir, reprenant sa tournée mondiale.

La divulgation de son dossier médical sur les réseaux sociaux a conduit la Surintendance nationale de la santé (Susalud), l'organisme chargé de superviser le système de santé, à ouvrir une enquête.

Le personnel de la clinique Delgado Auna de Lima a été interrogé et l'établissement inspecté lundi, a indiqué à l'AFP Ruby Cabas, une porte-parole de l'organisme péruvien.

Bien que la loi ne prévoit pas la fermeture de la clinique pour ce

genre d'infraction, l'organisme peut lui infliger une amende pouvant atteindre 1,6 million de soles (quelque 430.000 dollars), a-t-elle souligné.

Il y a eu une "flagrante violation publique, tout le monde a vu cela, et ce qui lui est arrivé peut arriver à n'importe quel patient", a-t-elle ajouté, précisant que l'organisme n'avait eu "aucun rapprochement, aucune communication" avec un quelconque représentant de l'artiste.

L'enquête sera "menée avec la plus grande rapidité et transparence", a-t-elle assuré.

La clinique a annoncé de son côté dans un communiqué avoir entamé "le processus de sanction contre les personnes ayant une responsabilité avérée dans ce grave manquement éthique".

La chanteuse a lancé le 11 février à Rio sa première tournée mondiale en sept ans pour son dernier album, "Las mujeres ya no lloran" ("Les femmes ne pleurent plus"), après avoir été récompensée par un Grammy du meilleur album de pop latine. Shakira doit enchaîner d'ici fin juin près de 50 dates, en Amérique latine puis aux États-Unis et au Canada.



Vingtième chapitre

Une nuit, vers une heure du matin, Fabrice, couché sur sa fenêtre, avait passé la tête par le guichet pratiqué dans l'abat-jour, et contemplait les étoiles et l'immense horizon dont on jouit du haut de la tour Farnèse. Ses yeux, errant dans la campagne du côté du bas Pô et de Ferrare, remarquèrent par hasard une lumière excessivement petite, mais assez vive, qui semblait partir du haut d'une tour. Cette lumière ne doit pas être aperçue de la plaine, se dit Fabrice, l'épaisseur de la tour l'empêche d'être vue d'en bas ; ce sera quelque signal pour un point éloigné. Tout à coup il remarqua que cette lueur paraissait et disparaissait à des intervalles fort rapprochés. C'est quelque jeune fille qui parle à son amant du village voisin. Il compta neuf apparitions successives : Ceci est un I, dit-il en effet, l'I est la neuvième lettre de l'alphabet. Il y eut ensuite, après un repos, quatorze apparitions : Ceci est un N ; puis, encore après un repos, une seule apparition : C'est un A, le mot est Ina.

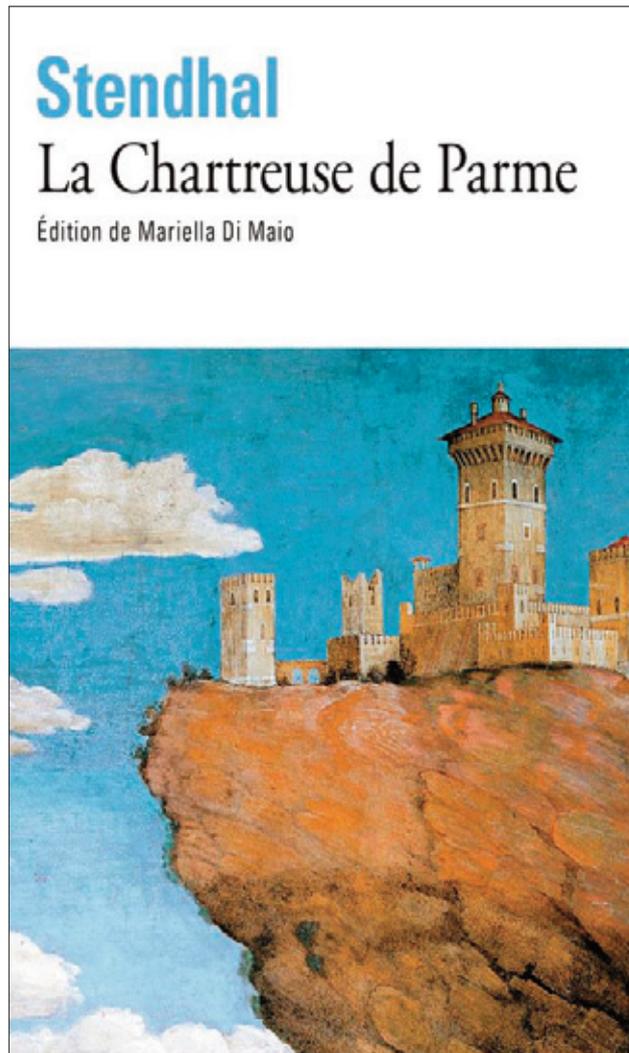
Quelle ne fut pas sa joie et son étonnement, quand les apparitions successives, toujours séparées par de petits repos, vinrent compléter les mots suivants :

Ina pensa à te.

Evidemment : Gina pense à toi !

Il répondit à l'instant par des apparitions successives de sa lampe au vasistas par lui pratiqué : Fabrice t'aime !

La correspondance continua jusqu'au jour. Cette nuit était la cent soixante-treizième de sa captivité, et on lui apprit que depuis quatre mois on faisait ces signaux toutes les nuits. Mais tout le monde pouvait les voir et les comprendre ; on commença dès cette première nuit à établir des abréviations : trois apparitions se suivant très-rapidement indiquaient la duchesse ; quatre, le prince ; deux, le comte Mosca ; deux apparitions rapides suivies de deux lentes voulaient dire évasion. On convint de suivre à l'avenir l'ancien alphabet alla Monaca, qui, afin de n'être pas deviné par des indiscrets, change le numéro ordinaire des lettres, et leur en donne d'arbitraires : A, par exemple, porte le numéro 10 ; le B, le numéro 3 ; c'est-à-dire que trois éclipses successives de la lampe veulent dire B, dix éclipses successives, l'A, etc. ; un moment d'obscurité fait la séparation des mots. On prit rendez-vous pour le lendemain à une heure après minuit, et le lendemain la duchesse vint à cette tour qui était à un quart de lieue de la ville. Ses yeux se remplirent de larmes en voyant les signaux faits par ce Fabrice qu'elle avait cru mort si souvent. Elle lui dit elle-même par des apparitions



de lampe : Je t'aime, bon courage, santé, bon espoir ! Exerce tes forces dans ta chambre, tu auras besoin de la force de tes bras. Je ne l'ai pas vu, se disait la duchesse, depuis le concert de la Fausta, lorsqu'il parut à la porte de mon salon habillé en chasseur. Qui m'eût dit alors le sort qui nous attendait !

La duchesse fit faire des signaux qui annonçaient à Fabrice que bientôt il serait délivré, grâce à la bonté du prince (ces signaux pouvaient être compris) ; puis elle revint à lui dire des tendresses ; elle ne pouvait s'arracher d'auprès de lui ! Les seules représentations de Ludovic, qui, parce qu'il avait été utile à Fabrice, était devenu son factotum, purent l'engager, lorsque le jour allait déjà paraître, à discontinuer des signaux qui pouvaient attirer les regards de quelque méchant. Cette annonce plusieurs fois répétée d'une délivrance prochaine jeta Fabrice dans une profonde tristesse : Clélia, la remarquant le lendemain, commit l'imprudence de lui en demander la cause.

- Je me vois sur le point de donner un grave sujet de mécontentement à la duchesse.

- Et que peut-elle exiger de

vous que vous lui refusiez ? s'écria Clélia transportée de la curiosité la plus vive.

- Elle veut que je sorte d'ici, lui répondit-il, et c'est à quoi je ne consentirai jamais.

Clélia ne put répondre, elle le regarda et fondit en larmes. S'il eût pu lui adresser la parole de près, peut-être alors eût-il obtenu l'aveu de sentiments dont l'incertitude le plongeait souvent dans un profond découragement ; il sentait vivement que la vie, sans l'amour de Clélia, ne pouvait être pour lui qu'une suite de chagrins amers ou d'ennuis insupportables. Il lui semblait que ce n'était plus la peine de vivre pour retrouver ces mêmes bonheurs qui lui semblaient intéressants avant d'avoir connu l'amour, et quoique le suicide ne soit pas encore à la mode en Italie, il y avait songé comme à une ressource, si le destin le séparait de Clélia.

Le lendemain il reçut d'elle une fort longue lettre.

« Il faut, mon ami, que vous sachiez la vérité : bien souvent, depuis que vous êtes ici, l'on a cru à Parme que votre dernier jour était arrivé. Il est vrai que vous n'êtes

condamné qu'à douze années de forteresse ; mais il est, par malheur, impossible de douter qu'une haine toute-puissante ne s'attache à vous poursuivre, et vingt fois j'ai tremblé que le poison ne vînt mettre fin à vos jours : saisissez donc tous les moyens possibles de sortir d'ici.

Vous voyez que pour vous je manque aux devoirs les plus saints ; jugez de l'imminence du danger par les choses que je me hasarde à vous dire et qui sont si déplacées dans ma bouche. S'il le faut absolument, s'il n'est aucun autre moyen de salut, fuyez. Chaque instant que vous passez dans cette forteresse peut mettre votre vie dans le plus grand péril ; songez qu'il est un parti à la cour que la perspective du crime n'arrêta jamais dans ses desseins. Et ne voyez-vous pas tous les projets de ce parti sans cesse déjoués par l'habileté supérieure du comte Mosca ? Or, on a trouvé un moyen certain de l'exiler de Parme, c'est le désespoir de la duchesse ; et n'est-on pas trop certain d'amener ce désespoir par la mort d'un jeune prisonnier ? Ce mot seul, qui est sans réponse, doit vous faire juger de votre situation. Vous dites que vous avez de l'amitié pour moi : songez d'abord que des obstacles insurmontables s'opposent à ce que ce sentiment prenne jamais une certaine fixité entre nous.

Nous nous serons rencontrés dans notre jeunesse, nous nous serons tendu une main secourable dans une période malheureuse ; le destin m'aura placé en ce lieu de sévérité pour adoucir vos peines, mais je me ferais des reproches éternels si des illusions, que rien n'autorise et n'autorisera jamais, vous portaient à ne pas saisir toutes les occasions possibles de soustraire votre vie à un si affreux péril. J'ai perdu la paix de l'âme par la cruelle imprudence que j'ai commise en échangeant avec vous quelques signes de bonne amitié : Si nos jeux d'enfant, avec des alphabets, vous conduisent à des illusions si peu fondées et qui peuvent vous être si fatales, ce serait en vain que pour me justifier je me rappellerais la tentative de Barbone.

Je vous aurais jeté moi-même dans un péril bien plus affreux, bien plus certain, en croyant vous soustraire à un danger du moment ; et mes imprudences sont à jamais impardonnables si elles ont fait naître des sentiments qui puissent vous porter à résister aux conseils de la duchesse. Voyez ce que vous m'obligez à vous répéter ; sauvez-vous, je vous l'ordonne... »

(À suivre)

Portrait



Jair Bolsonaro

L'ex-président brésilien qui défie les institutions

Si Bolsonaro risque à présent la prison, c'est sur des soupçons de "participation active" à un supposé projet de coup d'Etat impliquant des militaires haut gradés pour empêcher le retour au pouvoir du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, qui l'a battu lors de sa tentative de réélection en 2022

”

Inculpé mardi pour tentative présumée de coup d'Etat pour se maintenir au pouvoir en 2022, l'ex-président d'extrême droite Jair Bolsonaro n'a cessé de défier les institutions de la démocratie brésilienne au cours d'une carrière politique tumultueuse.

Cet ancien capitaine de l'armée assume sans fard sa nostalgie des années de plomb de la dictature militaire (1964-1985), dont "l'erreur a été de torturer et non de tuer" les dissidents.

Cette déclaration datant de 2016, trois ans avant le début de son mandat à la tête du Brésil (2019-2022), illustre son style tout en outrances, fait aussi de sorties misogynes, racistes ou homophobes.

S'il risque à présent la prison, c'est sur des soupçons de "participation active" à un supposé projet de coup d'Etat impliquant des militaires haut gradés pour empêcher le retour au pouvoir du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, qui l'a battu lors de sa tentative de réélection en 2022.

Jair Bolsonaro, 69 ans, clame son innocence et crie à la "persécution" politique.

Bien qu'inéligible jusqu'en 2030 en raison de ses attaques sans preuve sur la fiabilité des urnes électroniques, il reste le leader du puissant courant ultra-conservateur.

Malgré son discours antisystème qui fustige la "vieille poli-

tique", il avait été député pendant 28 ans avant de devenir président.

Cela ne l'a pas empêché de déclarer en 1999 qu'il était prêt à fermer le Parlement s'il était élu président. "Sans aucun doute! Je ferais un coup d'Etat dès le premier jour!", avait-il lancé lors d'un entretien télévisé.

Né en mars 1955 à Campinas, près de Sao Paulo, dans une famille d'origine italienne, Jair Bolsonaro a eu cinq enfants avec trois femmes différentes. Les quatre premiers se sont lancés en politique.

Après une carrière militaire ponctuée d'épisodes d'insubordination, il est élu député pour la première fois en 1991.

Peu en vue au Parlement, sa popularité grimpe en flèche après la destitution en 2016 de l'ex-présidente Dilma Rousseff, héritière politique de Lula.

Ses diatribes contre la corruption, la violence, la crise économique et la gauche "pourrie" séduisent. Ses sympathisants le surnomment "le mythe".

Ce populiste à la syntaxe approximative, qui aime à se présenter en Brésilien ordinaire en short et maillot de foot, fait mouche avec des phrases simples.

Il s'est habilement assuré le soutien des puissants lobbies de l'agronogoc et des évangéliques, confession de sa dernière épouse Michelle, âgée de 27 ans de

moins que ce catholique.

Durant la campagne présidentielle de 2018, il subit un attentat à l'arme blanche en plein bain de foule.

Cela lui vaudra plusieurs hospitalisations, en raison de séquelles de graves blessures à l'abdomen, mais aussi une image de martyr auprès de ses supporters.

Ce fervent admirateur de Donald Trump est finalement élu haut la main au second tour (55%).

S'il promet de "rétablir l'ordre" lors de son investiture en janvier 2019, son mandat est émaillé de crises, malgré un bilan économique plutôt positif.

Jugée calamiteuse par les experts en santé, sa gestion de la crise du Covid-19 donnera lieu à d'intenses bras de fer avec la Cour suprême.

Qualifiant de simple "grippe" le virus qui fera près de 700.000 morts au Brésil, il s'est opposé au confinement, au port du masque, et a ironisé sur l'efficacité des vaccins qui, selon ses dires, risqueraient de "transformer en crocodile".

Climato-sceptique, il a laissé la déforestation en Amazonie bondir durant son mandat.

Il n'a pas hésité à insulter des leaders étrangers, dont le président français Emmanuel Macron, isolant le Brésil sur la scène internationale.

Lors de la présidentielle de

2022, Jair Bolsonaro est battu de peu dans son duel à couteaux tirés avec Lula.

Sa défaite le laisse groggy. Deux jours avant la fin de son mandat, il rejoint la Floride pour un séjour aux airs d'exil volontaire.

Mais le 8 janvier, une semaine après l'investiture de Lula, des milliers de sympathisants bolsonaristes prennent d'assaut le palais présidentiel, le Parlement et la Cour suprême, dénonçant une fraude électorale et appelant à une intervention militaire.

Les enquêteurs assurent que ces émeutes sont partie intégrante d'un plan putschiste orchestré de longue date, qui aurait même prévu l'assassinat de Lula.

L'état judiciaire se resserme, mais l'ancien président espère encore faire annuler son inéligibilité pour briguer un nouveau mandat en 2026.

Expression d'un virage conservateur d'une partie de la société brésilienne, le bolsonarisme paraît en tout cas avoir de beaux jours devant lui.

Pour son ancien ministre Tarcisio de Freitas, pressenti comme une des alternatives les plus crédibles à droite, Jair Bolsonaro, au-delà de sa personne, incarne d'ailleurs un "mouvement".

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GENERAL
 D.R.F.H

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/2024/BG/PAZ

Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Azilal porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2024/BG/Paz du 05 Mars 2024 à 10 heures concernant : **Acquisition d'un système de caméras de surveillance y compris installation pour la Province d'Azilal**, en lot unique, publié au journal libération N° 10430 du 06 Février 2025 est rectifié comme suit :

- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre cent soixante-trois mille cent soixante dirhams, 00 Cts (463.160,00 DH).**
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Neuf mille dirhams, 00 Cts (9.000,00 DH).**

N° 855/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
 du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
 Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

AVIS RECTIFICATIF RELATIF
A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°06/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'AO n° 06/2025, relatif aux travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau des Périmètres Ait Iabehn, Ait Ouazziz et Idali, Commune territoriale Sidi Yaacoub, Cercle de Fetouaka, Province d'Azilal ;
 Publié au journal de Libération du 05 Février 2025 - N°10429.

A été rectifié comme suit :

REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS : la date d'ouverture des plis a été reportée du **27 Février 2025 à 11h au 28 Février 2025 à 10 h** dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.

N° 854/PA

Le reste est inchangé.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 02/2025/OPA/TZ/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le **Mardi 18 Mars 2025 à 10 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **Travaux de construction de Liaison routière reliant RP1903 et douars : Tijnjad via Douars/Tahrakite, Ikboutagout, Idozoussid Jrdjalen, Idoaid Oumbarek, Igui atrefine à Agmdad sur 9,240 km.C.T Sidi Bouabdellil, cercle Tiznit. Province de Tiznit**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchepublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **170.000,00 (Cent soixante-dix mille dirhams)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **9 178 230,00 (Neuf millions cent soixante-huit mille deux cent trente dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.2.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer par voie électronique, conformément à l'article 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1692- du 4 hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation. Les Qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie lgalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

* Ancien système de qualification et de classification

Branche d'activité	Qualification	Classe
7	7.1 et 7.2	2

*Nouveau système de qualification et de classification

Branche d'activité	Qualification	Classe
7	7.1	2

Direction Provinciale de l'Agriculture -TIZNIT

Quartier administratif TIZNIT R.P. : 454
 Tél : 05 28 86 36 76 - Fax : 05 28 86 34 23 | Email : tiznitdpa@gmail.com



المملكة المغربية
 وزارة الفلاحة والصيد البحري
 والتنمية القروية والمياه والغابات
 المديرية الإقليمية للفلاحة - تيزنيت

454 - القريّة الإداريّة تيزنيت
 الهاتف : 05 28 86 36 76 - الفاكس : 05 28 86 34 23 | البريد الإلكتروني : tiznitdpa@gmail.com

N° 853/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE D'INTERIEUR
 REGION RABAT-SALE-KENITRA
 PROVINCE KENITRA
 COMMUNE MOGRANE

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

COMMUNE TERRITORIALE MOGRANE POUR LES ANNEES 2025,2026 et 2027

Le programme prévisionnel des marchés que le président de la commune Mograne envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

Prestation de travaux 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Construction de maison communal	C. Mograne	1.850.000,00	AOO	Juin 2025	
2	Chemin vicinaux et pistes (aménagement)	C. Mograne	401.979,00	AOO	Mai 2025	
3	Etaison routière (construction)	C. Mograne	400.000,00	AOO	Mai 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire année 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Construction de Mur d'enceinte et dépenses au profit des cimetières	Commune Mograne
2	Construction de maison communal	Commune Mograne

Année budgétaire année 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Construction de maison communal	Commune Mograne

Prestations de fournitures

N°	OBJET	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	Fourniture de bureau : produit d'impression papeterie et imprimés	60.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
02	Fournitures pour matériels technique et informatique	60.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
03	Achat fourniture de bureau	60.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
04	Achat matériel d'entretien	100.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
05	Achat petit matériel fungible pour décoration et parterement	20.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
06	Achat des pièces de rechange et pneumatique pour véhicules et engins	80.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
07	Achat de produit désinfectant	5.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
08	Achat des pesticides et insecticides	1000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
09	Achat de produit d'hygiène pour B.M.H et centre hospitalier et dispensaire	1000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
10	Achat de produit pour pharmacologique pour les B.M.H	1000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
11	Achat de produit pour décoration	1000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
12	Achat de petit matériel pour B.M.H	1000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
13	Achat d'objet d'art ou cadeaux remis en prix ou cadeaux remis aux délégations étrangères	20.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
14	Achat de peinture	20.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
15	Achat de carburant et lubrifiant	300.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
16	Achat de Matériels et Mobiliers de bureau	40.000,00	C. Mograne	BC	A partir de mois Juin	
17	Achat de véhicules moto-cyclo et engins	1.645.485,99	C. Mograne	AOO	Mois février	

Révisé à la FPI et FSE annuelles en Mars, dans entreprises nationales, Coopératives et auto-entreprises

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire année 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Achat fourniture pour matériels informatique et technique	Commune Mograne
02	Achat fourniture de bureau	Commune Mograne
03	Achat matériel informatique	Commune Mograne
04	Abonné 1 Street lighting	Commune Mograne
05	Achat petit matériel fungible pour décoration et parterement	Commune Mograne
06	Achat des pièces de rechange et pneumatique pour véhicules et engins	Commune Mograne
07	Achat de produit désinfectant	Commune Mograne
08	Achat des pesticides et insecticides	Commune Mograne
09	Achat de produit d'hygiène pour B.M.H et centre hospitalier et dispensaire	Commune Mograne
10	Achat de produit pour pharmacologique pour les B.M.H	Commune Mograne
11	Achat pour matériel électrique et électronique	Commune Mograne
12	Achat d'objet d'art ou cadeaux remis en prix ou cadeaux remis aux délégations étrangères	Commune Mograne
13	Achat de carburant et lubrifiant	Commune Mograne
14	Achat de peinture	Commune Mograne
15	Achat de Matériels et Mobiliers de bureau	Commune Mograne

Année budgétaire année 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Achat fourniture pour matériels informatique et technique	Commune Mograne
02	Achat fourniture de bureau	Commune Mograne
03	Achat matériel informatique	Commune Mograne
04	Abonné 1 Street lighting	Commune Mograne
05	Achat petit matériel fungible pour décoration et parterement	Commune Mograne
06	Achat des pièces de rechange et pneumatique pour véhicules et engins	Commune Mograne
07	Achat de produit désinfectant	Commune Mograne
08	Achat des pesticides et insecticides	Commune Mograne
09	Achat de produit d'hygiène pour B.M.H et centre hospitalier et dispensaire	Commune Mograne
10	Achat de produit pour pharmacologique pour les B.M.H	Commune Mograne
11	Achat pour matériel électrique et électronique	Commune Mograne
12	Achat d'objet d'art ou cadeaux remis en prix ou cadeaux remis aux délégations étrangères	Commune Mograne
13	Achat de carburant et lubrifiant	Commune Mograne
14	Achat de peinture	Commune Mograne
15	Achat de Matériels et Mobiliers de bureau	Commune Mograne

Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Période	Obs. sur offre
01	Location outil hebdomadaire « Hélicoptère Mograne » année 2025	487.000,00	C. Mograne	AOO	-----	
02	Entretien et Réparation Courant de Matériel et mobilier de bureau	10.000,00	C. Mograne	B.C.	Juin	
03	Entretien et Réparation Courant de Matériel Informatique	10.000,00	C. Mograne	B.C.	Juin	
04	Frais d'hébergement, de restauration et de réception	60.000,00	C. Mograne	B.C.	Juin	
05	Location de matériel de transport et engins	30.000,00	C. Mograne	B.C.	Juin	
06	Location des Matériels des files	30.000,00	C. Mograne	B.C.	Juin	
07	Frais d'animation artistique et culturelle	100.000,00	C. Mograne	B.C.	Juin	
08	Entretien et réparation de véhicules et engins	10.000,00	C. Mograne	B.C.	Juin	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire année 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Location outil hebdomadaire « Hélicoptère Mograne » année 2026	C. Mograne
02	Entretien et Réparation Courant de Matériel et mobilier de bureau	C. Mograne
03	Entretien et Réparation Courant de Matériel Informatique	C. Mograne
04	Etudes Techniques	C. Mograne
05	Frais d'hébergement, de restauration et de réception	C. Mograne
06	Lever Topographique	C. Mograne
07	Location de matériel de transport et engins	C. Mograne
08	Location des Matériels des files	C. Mograne

Année budgétaire année 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Location outil hebdomadaire « Hélicoptère Mograne » année 2027	C. Mograne
02	Entretien et Réparation Courant de Matériel et mobilier de bureau	C. Mograne
03	Entretien et Réparation Courant de Matériel Informatique	C. Mograne
04	Etudes Techniques	C. Mograne
05	Frais d'hébergement, de restauration et de réception	C. Mograne
06	Lever Topographique	C. Mograne
07	Location de matériel de transport et engins	C. Mograne
08	Location des Matériels des files	C. Mograne

N° 852/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL
SERVICES-S.A
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 05/2025/SDR

Le 20/03/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES-S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°05/2025/SDR : « Réalisation d'une étude de recensement et de diagnostic du parc d'éclairage public des Communes relevant de la préfecture Oujda-Angad »

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3600,00 DH (Trois mille six cent Dirham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 240.000,00 DH TTC (deux cent quarante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.
NB : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activités D18.
N°859 /PA

FIDUCIAIRE CAPITAL
ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD
RESIDENCE EL
BARAKKA
3ème étage appt
N 7 Oujda
Tél. 0536689121
EMAIL :
fiducaporient@gmail.com
Constitution Société ES-
PACE 48 S.A.R.L
Aux termes d'un acte S.S.P
en date du : 29/01/2025 il a été établi
Les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
OBJET : - SALLE DE

SPORT
-SALLES DES FETES
-TRAITEUR RESTAURATION
RAISON SOCIAL :
ESPACE 48 S.A.R.L
SIEGE SOCIAL: RUE BANI
MARINE IMM LAALAJ
ETAGE 2 APPT 15 Oujda
DUREE : 99annees
Le capital social est fixé à la somme de cent MILLE (100.000,00) DIRHAMS divisé en mille Parts de CENT(100.00) Dirhams chacune, entièrement libérées et attribuées à l'associé par proportion de son apport
- Pour Mr EZZRIGA ABDELRHANI500 Parts
Mr. EZZRIGA MOSTAFA.....500 Parts
TOTAL :.....1000 Parts
GERANCE : la société est gérée par Mr BARNOUSSI ANASS pour une durée illimitée.
LE BENEFICE : cinq pour cent 5% a la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 22/01/2025 SOUS N° 43723
POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
N°860 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSLIMANE
CERCLE DE
BENSLIMANE
CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2025
Le 24/03/2025 à 12 h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Ziaida à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour : PRODUIT DE LOCATION DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL (Souk "arbiaa Benslimane" n° : (03,06,13)

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques

& Fiscaux LA POMME
D'OR BEAUTY CENTER
SARL AU
Aux termes d'un acte SSP du 05/02/2025, les associés de la société décide ce qui suit : - Le transfert du siège social de la société de BD ZERKOUNI RES KAMAL PARK CENTER IMM B ETG 5 APP N°33- MOHAMMEDIA à LOT RIAD SALAM BLOC C NR 45-MOHAMMEDIA
Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Mohammedia, le 19/02/2025 sous le N°489.
N°861 /PA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaida, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :1800,00 DHS (MILLE HUIT CENT DHS).
- le prix d'ouverture de la commission est fixé à :300,00 DHS (TROIS CENT DHS)
- Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles24/25/ 27/ 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
LES CONCURRENTS PEUVENT :
- Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau Président de la Commune Ziaida.
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre .
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant L'ouverture des plis.
N°862 /PA

Ste « FIDMAG-CONSEIL » SARL
□ Cité Sadri, groupe 4,
Rue 10, N° 60-1er Etage,
Casablanca
☎(0522) 70.80.46 /
(0522) 71.82.99
SMART CHRONO
Le Transfert du siège social
- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société SMART CHRONO* S.A.R.L., du 10/01/2025 enregistré le 30/01/2025, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
Transfert du siège social de la société
* SMART CHRONO * S.A.R.L
du : 05, RUE 1, BLOC 2, CITE ONCF, BD MLY ISMAIL CASABLANCA à l'adresse suivante :
N° 23-A, RDC, BOULEVARD ENASIJ, PASSAGE B, QUATIER INDUSTRIEL BERNOUSSI CASABLANCA
* Modification de l'article 4 des statuts
* La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes modifications)
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 18/02/2025 Sous N° 958589 Immatriculé au RC sous N° 958589 / Casablanca. 13/07/2009
N°863 /PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
دائرة شيشاوة
جماعة أهليل

إعلان عن اجراء امتحان الكتابة المهنية
لوظفي جماعة أهليل

يتم رئيس جماعة أهليل من اجراء امتحان الكتابة المهنية لسنة 2025. الخاص بالوظائف العمaman بالجماعة و السببون لشروط القاطنة العادية و ذلك على الجماعه وفق الجدول اسفله.

الامتحان المهني ل	الشروط القاطنة	عدد التاسب المحسن بشاذا	تاريخ اجراء الامتحان	اخر امل الابع الترشحات
لشاهدين القدين و 1 اشرف	6 سنوات من الخدمة العادية بعده مساعد قني الدرجة 2 اشرف	01	21/04/2025	26/04/2025

توجه طيات الترشح الى رئيس الجماعة من طريق البريد الإلكتروني او تزوج بمصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل ابعاد.

N° 858/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 04/2025/SDR

Le 14/03/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°04/2025/SDR :
CONSTRUCTION DU BARRAGE JMAA LAMSAMDA PROVINCE TAOURIRT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 DH (soixante mille dirhams 40 centimes)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 241 372,40 DH TTC (quatre millions deux cent quarante et un mille trois cent soixante-douze dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma,
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
F	3	FI.F4-

Visite de lieu :

Le 10/03/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune de MECHRAA HAMMADI

N° 856/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE DE BERKANE

AVIS DE RECTIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° BER 03/2025.

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Berkane, annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert national n° Ber 03/2025 relatif aux : Travaux de construction des ouvrages de franchissement sur des pistes rurales dans les communes Fezouane, Madagh, Zegzel et Sidi bouhria, Province de Berkane, porte la rectification suivante :

I. Avis d'appel d'offre ouvert National au lieu d'avis d'appel d'offre ouvert International.

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 857/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture de Casa-
blanca-Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIO-
NAL SUR
OFFRES DE PRIX
N° 05/2025/DPA/BERRE-
CHID DU 17/03/2025
à 10 HEURES
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 17/03/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier El youssef, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international sur offres de prix N° 05/2025/DPA/BERRECHID du 17/03/2025 relatif aux REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE -PARTIE EQUIPEMENT DE LA 1ERE TRANCHE DE L'IRRIGATION DE COMPLEMENT SUR 3000 HA

- LOT N° 1: REALISATION DES STATIONS DE POMPAGE, RESEAUX ET BORNES D'IRRIGATION DES SECTEURS S1 A S5 DE LA ZONE 1 DANS LES COMMUNES OULED CEBBAH ET OULED ZIDANE- PROVINCE DE BERRECHID ;
- LOT N° 2: REALISATION DES STATIONS DE POMPAGE, RESEAUX ET BORNES D'IRRIGATION DES SECTEURS S1 A S6 DE LA ZONE 17 DANS LES COMMUNES JAQMA ET LAMBARKIYINE- PROVINCE DE BERRECHID
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : Seize millions deux cent trois mille quatre cent soixante-deux Dirhams (16 203 462,00 Dirhams TTC).
- Lot n° 2 : Quinze millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent trente Dirhams (15 897 330,00 Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :- Lot n° 1 : Trois cent vingt mille Dirhams (320 000,00 Dirhams),
- Lot n° 2 : Trois cent quinze mille Dirhams (315 000,00 Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du Règlement de consultation.
N°864 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture de Casa-
blanca-Settat
Direction Provinciale de
l'Agriculture de Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N° 06/2025/DPA/BERRE-
CHID DU 18/03/2025
à 10H30
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 18 /03/2025 à 10H30, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier El youssef, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert National sur offres de prix N° 06/2025/DPA/BERRECHID du 18/03/2025 relatif aux REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE -PARTIE GENIE CIVIL-DE LA 1ERE TRANCHE DE L'IRRIGATION DE COMPLEMENT SUR 3000 HA
LOT N° 1 : TRAVAUX DE CREATION DE FORAGES ET BASSINS DE STOCKAGE DANS LES SECTEURS S1 A S5 DE LA ZONE 1 DANS LES COMMUNES OULED CEBBAH ET OULED ZIDANE -PROVINCE DE BERRECHID.
LOT N° 2 : TRAVAUX DE CREATION DE FORAGES ET BASSINS DE STOCKAGE DANS LES SECTEURS S1 A S6 DE LA ZONE 17 DANS LES COMMUNES JAQMA ET LAMBARKIYINE -PROVINCE DE BERRECHID.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot n° 1 : Trois millions huit cent quatre-vingt-treize mille six cent quarante Dirhams (3 893 640,00 Dirhams TTC),
- Lot n° 2 : Quatre millions six cent soixante-deux mille cinq cent vingt-huit Dirhams (4 662 528,00 Dirhams TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot n° 1 : Soixante-dix-sept mille Dirhams (77 000,00 Dirhams),
- Lot n° 2 : Quatre-vingt-dix mille Dirhams (90 000,00 Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du Règlement de consultation.
N°865 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE AL HAOUZ
CERCLE DE TAHA-
NAOUTE CAIDAT
AGHOUATIM-TIDRARA
COMMUNE
AGHOUATIM
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONALE
N° 01/2025
SEANCE PUBLIQUE
Le 20/03/2025 à 10 H, il sera procédé au siège de la commune AGHOUATIM à la salle de réunion à l'ou-

verture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, n° 01/2025 concernant travaux d'achèvement de construction des réservoirs d'eau potable surélevé au douars ait Oumzouar , ait Bnmina et Cafe Tadarte à la commune Aghouatim province al Haouz.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 256 980,00 DHS (Deux Cent Cinquante-Six Mille Neuf Cent Quatre-Vingt Dirhams Ttc).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 DHS (cinq Mille Dirhams). Le cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire doit être constituée par voie

électronique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du Règlement de consultation.
N°866 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE HAOUZIA
CT OULED RAHMOUNE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE D'EL

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
 Genres : Action
 Réalisateur : Marwan HAMED
 Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
 Durée : 01:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gato
 séances : 14:00 16:00

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
 Durée : 01:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gato
 séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
 Durée : 02:37:00
 Genres : Action Aventure
 Réalisateur : Jon Watts
 séances : 18:00

Citoyen d'honneur
 Durée : 01:36:00
 Genres : Comédie
 Réalisateur : Mohamed Hamidi
 séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
 Durée : 02:07:00
 Genres : Thriller
 Réalisateur : Jérôme Salle
 séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
 Durée : 01:38:00
 Genres : Policier Comédie
 Crime Mystère
 Réalisateur : Tom George
 14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - jrada malha
 Durée : 02:06:00
 Réalisateur : Driss ROUKHE
 séances : 17:00 19:45 22:30

Top gun : maverick
 Durée : 01:01:00
 Genres : Action
 Réalisateur : Joseph Kosinski
 Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell
 séances : 13:25 19:45 22:30

JE T'AIME - I LOVE YOU
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Tamer Housni
 séances : 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe
 film La très très grande classe megarama-casablanca
 Durée : 01:40:00
 Genres :
 Réalisateur : Frédéric Quiring
 14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
 Durée : 01:20:00
 Genres :
 Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
 séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
 Date de sortie : 24 août 2022
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Jessica M. Thompson
 séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

AL IKHWANE
 Durée : 02:15:00
 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
 séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
 Durée : 01:30:00
 Réalisateur : hicham regragui
 séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
 film Bullet train megarama-casablanca
 Durée : 02:32:00
 Genres : Thriller Action
 Réalisateur : David Leitch
 séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
 film Kira w el gen megarama-casablanca
 Durée : 02:55:00

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
 Pharmacie DIAR EL HANAE
 DIAR EL HANAE GH4, BD. 79
 N° 20 - SIDI MOUMEN -
 78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LALLA YACOUB - Tél : 0522.22.34.34 [+]

Pharmacie ESPACE NAIM
 LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.99

Sidi Othmane :
 Pharmacie ESSEHA
 MARCHÉ ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I -
 Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
 Pharmacie MASJID CIL
 LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (PRES MOSQUEE CIL - LABORATOIRE PFIZER) -
 Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
 Pharmacie BJANI
 114, LOTSEMENT SAADA I - SIDI MAAROUF -
 Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH MILLENIUM
 N° 162 LOTSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU) -
 Tél : 0522.32.15.16

Lissafa :
 Pharmacie JARDINS DE L'OULFA
 KASBA ALAMINE EXTENTION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
 CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIM ISLANE -
 Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
 Pharmacie IBN BATOUTA

Pharmacie PORTE CALIFORNIE
 ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADJ DAOUÏ - BACHKOU (ROND-POINT BACHKOU) -
 Tél : 0522.81.29.31 [+]

Pharmacie NARJIS
 141, BOULEVARD YACOUB EL MANSOUR - MAARIF -
 Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
 Pharmacie RAIS
 62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIP) -
 Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
 16, RUE MOHAMED SMHA - AVENUE DES F.A.R. (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA BD. MED V - STADE -
 Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
 Pharmacie MOULAY ISMAIL
 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20300 -
 Tél : 0522.40.48.27

Ain Sebâa :
 Pharmacie ESPACE SIHATI
 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKACHA - AIN SEBAA (PRES PRISON OUKACHA) -
 - Tél : 0522.67.27.64

Ain Chock :
 Pharmacie KRIMAT
 341, BOULEVARD PANORAMIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Hay Mohammadi :
 Pharmacie AL AQSA
 RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
 Pharmacie HACHAD
 142, RUE 5-DERB KOREA-GRE-GOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA -
 - Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
 Pharmacie RACHAD
 32, AV. SOUHAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI -
 Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
 Pharmacie LAYA
 N° 9 ECONOMET DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSEJOUR B.P. 16277 -
 Tél : 0696818285 [+]

**Pharmacie JNANE OULFA RYAD EL OULFA GH8 ENTREE N°8 N° 151 (ACTUELLEMENT GH40) -
 Tél : 0522.89.42.70**

Pharmacie LE NORD
 HADIKAT OUM ERRABIE 2 GH4 N° 21 EN FACE MARIANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [+]

Beausejour
 Pharmacie ORJOUANE
 122, RUE ORJOUANE - HAY ERRAHA - BEAUSEJOUR (DERRIERE ACIMA BEAUSEJOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
 Pharmacie DALAL
 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - R.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																			
N° train	Marrakech	Benguerdj	Settaoua	Berkane	Casa Oudjda	Casa voyageurs	Ain Sebâa	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sidi Falek	Kénitra	Sidi yacoub	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes	Fes	Fes
173*																			
100																			
101																			
102	4:50	5:35	6:39	6:59	7:25	8:00	8:30	8:40	9:25	9:37	9:47	9:51	9:59	10:02	10:19	10:36	10:54	11:32	12:04
103	5:50	6:35	7:39	7:59	8:25	9:00	9:30	9:40	10:25	10:37	10:47	10:51	11:00	11:03	11:20	11:37	11:54	12:32	13:04
104																			
105	7:30	8:15	9:19	9:39	10:05	10:30	11:00	11:10	11:55	12:07	12:17	12:21	12:30	12:33	12:50	13:07	13:24	14:02	14:34
106																			
107	9:10	9:55	10:59	11:19	11:45	12:10	12:40	12:50	13:35	13:47	13:57	14:01	14:10	14:13	14:30	14:47	15:04	15:42	16:14
108																			
109	10:50	11:35	12:39	12:59	13:25	13:50	14:20	14:30	15:15	15:27	15:37	15:41	15:50	15:53	16:10	16:27	16:44	17:22	17:54
110																			
111	12:30	13:15	14:19	14:39	15:05	15:30	16:00	16:10	16:55	17:07	17:17	17:21	17:30	17:33	17:50	18:07	18:24	19:02	19:34
112																			
113	14:10	14:55	15:59	16:19	16:45	17:10	17:40	17:50	18:25	18:37	18:47	18:51	19:00	19:03	19:20	19:37	19:54	20:32	21:04
114																			
115	15:50	16:35	17:39	17:59	18:25	18:50	19:20	19:30	20:05	20:17	20:27	20:31	20:40	20:43	20:60	20:77	20:94	21:32	22:04
116																			
117	17:30	18:15	19:19	19:39	20:05	20:30	21:00	21:10	21:45	21:57	22:07	22:11	22:20	22:23	22:40	22:57	23:14	23:52	24:24
118																			
119	19:10	19:55	20:59	21:19	21:45	22:10	22:40	22:50	23:25	23:37	23:47	23:51	24:00	24:03	24:20	24:37	24:54	25:32	26:04
120																			
121	20:50	21:35	22:39	22:59	23:25	23:50	24:20	24:30	25:05	25:17	25:27	25:31	25:40	25:43	25:60	25:77	25:94	26:32	27:04
122																			
123	22:30	23:15	24:19	24:39	25:05	25:30	26:00	26:10	26:45	26:57	27:07	27:11	27:20	27:23	27:40	27:57	28:14	28:52	29:24
124																			
125	24:10	24:55	25:59	26:19	26:45	27:10	27:40	27:50	28:25	28:37	28:47	28:51	29:00	29:03	29:20	29:37	29:54	30:32	31:04
126																			
127	25:50	26:35	27:39	27:59	28:25	28:50	29:20	29:30	30:05	30:17	30:27	30:31	30:40	30:43	30:60	30:77	30:94	31:32	32:04
128																			
129	27:30	28:15	29:19	29:39	30:05	30:30	31:00	31:10	31:45	31:57	32:07	32:11	32:20	32:23	32:40	32:57	33:14	33:52	34:24
130																			
131	29:10	29:55	30:59	31:19	31:45	32:10	32:40	32:50	33:25	33:37	33:47	33:51	34:00	34:03	34:20	34:37	34:54	35:32	36:04
132																			
133	30:50	31:35	32:39	32:59	33:25	33:50	34:20	34:30	35:05	35:17	35:27	35:31	35:40	35:43	35:60	35:77	35:94	36:32	37:04
134																			
135	32:30	33:15	34:19	34:39	35:05	35:30	36:00	36:10	36:45	36:57	37:07	37:11	37:20	37:23	37:40	37:57	38:14	38:52	39:24
136																			
137	34:10	34:55	35:59	36:19	36:45	37:10	37:40	37:50	38:25	38:37	38:47	38:51	39:00	39:03	39:20	39:37	39:54	40:32	41:04
138																			
139	35:50	36:35	37:39	37:59	38:25	38:50	39:20	39:30	40:05	40:17	40:27	40:31	40:40	40:43	40:60	40:77	40:94	41:32	42:04
140																			
141	37:30	38:15	39:19	39:39	40:05	40:30	41:00	41:10	41:45	41:57	42:07	42:11	42:20	42:23	42:40	42:57	43:14	43:52	44:24
142																			
143	39:10	39:55	40:59	41:19	41:45	42:10	42:40	42:50	43:25	43:37	43:47	43:51	44:00	44:03	44:20	44:37	44:54	45:32	46:04
144																			
145	40:50	41:35	42:39	42:59	43:25	43:50	44:20	44:30	45:05	45:17	45:27	45:31	45:40	45:43	45:60	45:77	45:94	46:32	47:04
146																			
147	42:30	43:15	44:19	44:39	45:05	45:30	46:00	46:10	46:45	46:57	47:07	47:11	47:20	47:23	47:40	47:57	48:14	48:52	49:24
148																			
149	44:10	44:55	45:59	46:19	46:45	47:10	47:40	47:50	48:25	48:37	48:47	48:51	49:00	49:03	49:20	49:37	49:54	50:32	51:04
150																			
151	45:50	46:35	47:39	47:59	48:25	48:50	49:20	49:30	50:05	50:17	50:27	50:31	50:40	50:43	50:60	50:77	50:94		

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

INSTANTANÉE	CACTUS	ÉTAIE	RADIUM	BOEUF SAUVAGE	SONGE	RÉSULTE AVACHI
FORTE EN VOIX					NOTE	
ROMAINS		TRÈS COURT		PAS ENSACHÉ		
			ADMISSIBLE	SOURCE D'ÉNERGIE	EN AMONT BLOC	
CADRE DOCTEUR		PARA			ENCOLURE SINGE	
COW-GIRL		EN ROBE EN RODAGE		LUTIN FIN D'ANNÉE		
UNE GROSSE TÊTE	LISIÈRE FLANCHER			QUARTIER DE BARCELONE		AVANCE
		EN ÉVEIL PRONOM		ESSOR	UTOPISTE	ÉTAT DES VOILES
GARS	LIE FORME D'AVOIR		RÉUSSIR			
HYMNE			EN ABONDANCE		SEIGNEUR	
NÉON		CUBITUS EN FUGUE			LETTRES DE OATES	
ACTRICE						

Solution mots flechés d'hier

LETTRES DE MARCEL	PLUS	APRÈS	A	MÉTIER DE CUIVRE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
FETARD	MOÏRE						
MANTA	ENGIN						
END	VER	LOT					
TYRAN	IO	I					
PI	ANKYLOSE						
ONT	TI	UR					
TUE	TAKE OFF						
STR	IGIDE	FE					
T	RENE	SRT					
PI	S	EN	LA				
COUVERT	ÈRE	AGÈ					
STUC	EUMES						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Douceuses
- 2- Imitateur - Cours d'eau
- 3- Numériques
- 4- Publier
- 5- Démence - Elliptiques
- 6- Possessif - Esprit - Molybdène
- 7- Personnel - Parti marocain - Condiment
- 8- Très jolie
- 9- Petit if
- 10- Lame - Anneaux de cordage

VERTICALEMENT

- 1- Manière de cuire
- 2- Pomme - Pont de Paris
- 3- Saisies - Existence
- 4- Protection - Berge
- 5- Doté - Poignée
- 6- Analyste minutieux
- 7- Fin de tour de garde - Type de vol
- 8- Epoque - Grisons
- 9- Lentille - Lança
- 10- Plus secret - Mises à l'écart

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	L	O	B	U	L	A	I	R	E
2	R	I	G	O	R	I	S	T	E	S
3	E	B	R	I	E	T	E		S	P
4	N	E	E	S		R		A	S	E
5	O	R		S	T	E	A	M	E	R
6	U	A		O	I		R	E	N	E
7	I	T	I	N	E	R	A	N	T	
8	L	I	S		N		S	E	I	N
9	L	O	S	A	N	G	E		R	U
10	E	N	U	M	E	R	E	S		I

Grilles de sudoku

Facile

	7		4			1	5	3
2				7	6	4		
		4	5	9				2
7	4	2						8
5						3	9	
3			6	5	8			
		9	2	8				7
8	6	1			7		2	

Moyen

	5	9	7					2
8			4					
7				3		5	8	
		3	4					5
	2						4	
4					9	7		
5	1	2						4
			1					9
6			3	5		8		

Difficile

5			8				3	
				7	8			
6	3		4					7
		5			6	8		
	2					7		
1	3				5			
4				8		9	2	
		7	3					
1				5				4

Expert

				2				5
			6					1
	4			5	1			9
7					4	3		
	1	3				2	6	
		5	7					8
	3	1	4				2	
8					6			
6				7				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	8	5	3	1	9	4	6	2
4	6	1	5	7	2	9	8	3
2	9	3	8	6	4	1	5	7
9	2	6	7	3	8	5	1	4
3	4	7	1	9	5	8	2	6
1	5	8	4	2	6	7	3	9
6	1	4	9	5	3	2	7	8
5	3	9	2	8	7	6	4	1
8	7	2	6	4	1	3	9	5

Moyen

5	8	3	6	9	7	2	1	4
6	4	9	3	2	1	5	7	8
1	2	7	8	4	5	6	9	3
3	7	4	9	5	8	1	2	6
8	1	5	2	6	4	9	3	7
2	9	6	1	7	3	4	8	5
4	5	2	7	3	9	8	6	1
7	6	1	5	8	2	3	4	9
9	3	8	4	1	6	7	5	2

Difficile

7	2	8	5	3	9	1	4	6
9	4	6	2	8	1	5	3	7
1	3	5	7	6	4	2	8	9
8	7	1	6	9	3	4	2	5
4	9	3	8	2	5	7	6	1
6	5	2	1	4	7	3	9	8
2	1	4	9	5	8	6	7	3
5	6	9	3	7	2	8	1	4
3	8	7	4	1	6	9	5	2

Expert

7	1	8	3	5	2	6	9	4
2	5	9	6	4	1	7	3	8
4	3	6	9	7	8	2	5	1
5	6	4	7	2	9	8	1	3
8	2	3	1	6	4	5	7	9
9	7	1	8	3	5	4	6	2
1	4	2	5	9	6	3	8	7
3	9	5	2	8	7	1	4	6
6	8	7	4	1	3	9	2	5

Sport

Mondial-2030 : Vers la création de commissions communes pour unifier les efforts des pays organisateurs



Des commissions communes seront mises en place afin d'unifier les efforts des trois pays organisateurs de la Coupe du monde 2030 de football, à savoir le Maroc, l'Espagne et le Portugal, a annoncé mardi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

La création de ces commissions a été convenue lors d'une réunion entre le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa et le président de la Fédération royale espagnole de football (RFEF), Rafael Louzán, au siège de la FRMF à Salé, précise la fédération dans un communiqué publié sur son site web.

"Les deux parties ont convenu de former des commissions communes afin d'unifier les efforts des trois pays – le Maroc, l'Espagne et le Portugal – à travers des réunions qui se tiendront dans les prochains jours, en alternance

dans les nations organisatrices de la Coupe du monde 2030", indique la FRMF.

A cette occasion, M. Lekjaa a souligné l'importance de la visite effectuée par le président de la RFEF au Maroc après son élection récente à la tête de l'institution espagnole, afin de faire le point sur les préparatifs de l'organisation conjointe de la Coupe du monde 2030 entre le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

Le responsable a mis en avant les liens historiques et culturels qui unissent le Maroc et l'Espagne et a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en place de commissions conjointes entre les trois pays hôtes du Mondial 2030, afin de garantir une organisation réussie, après le franc succès du dossier de candidature.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'importance de renforcer la coopération entre le Maroc et l'Espagne dans tous les domaines du football, à

l'image des relations solides qui lient les deux royaumes dans d'autres secteurs.

De son côté, M. Louzán a fait part de son admiration pour les avancées du Maroc, notamment en matière de développement du football à tous les niveaux, en particulier en ce qui concerne les infrastructures.

Il a souligné que ces progrès ouvrent la voie à une coopération bilatérale fructueuse, à la hauteur des attentes des supporters et des responsables des deux pays pour les cinq prochaines années, qui verront également des célébrations spéciales autour des réalisations du football espagnol au cours de ce siècle.

Le président de la RFEF a également rejoint la vision de M. Lekjaa concernant la nécessité de créer des commissions conjointes pour accélérer la mise en œuvre des futurs projets avant 2030.

Mourad Fellah, nouvel entraîneur du MCO

Mourad Fellah a été désigné nouvel entraîneur du Mouloudia club d'Oujda (MCO), en remplacement du coach Mohamed Ben Messaoud, a annoncé le club.

Le MCO a précisé, dans un communiqué, qu'il a signé un contrat d'une année avec Mourad Fellah.

Le Mouloudia occupe la 15^{ème} place du classement de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, à l'issue de la 17^{ème} journée.

Hamza Janati rejoint Al-Suwaihli

Le Maghreb de Fès (MAS), section football, a annoncé le transfert de son joueur Hamza Janati au club libyen d'Al-Suwaihli.

Le club a indiqué, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, que le joueur a renoncé à tous ses droits afin de finaliser son transfert au club libyen, après un accord tripartite entre le joueur, son ancienne équipe et son nouveau club sur tous les termes du contrat.

A cette occasion, le MAS a tenu à remercier le joueur pour ses contributions et son parcours avec l'équipe, lui souhaitant succès dans sa nouvelle expérience sportive.

Hamza Janati, qui évolue au poste de milieu de terrain, a été formé à l'académie de football du MAS avant de porter le brassard de capitaine de l'équipe première pendant des années.

Le MAS occupe actuellement la 6^{ème} place de la Botola Pro D1 Inwi au terme de la 21^{ème} journée, avec 33 points.

Le MAS se sépare d'Akram Roumani

La direction du Maghreb association sportive (MAS) de Fès, section football, a annoncé, mardi soir, sa décision de rompre son contrat avec l'entraîneur Akram Roumani.

Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, le club a expliqué que cette séparation unilatérale est intervenue après l'échec des négociations entre les deux parties pour parvenir à une résiliation à l'amiable du contrat.

Akram Roumani avait été nommé, fin janvier, nouvel entraîneur du MAS, après le départ de l'Italien Arena Guglielmo.

Il avait occupé le poste d'entraîneur adjoint de ses prédécesseurs, le Tunisien Abdelhay Ben Sultan et l'Italien Arena Guglielmo.

Le MAS occupe actuellement la 6^{ème} place de la Botola Pro D1 au terme de la 21^{ème} journée, avec 33 points.

4^{ème} édition de CasablancaRun

"Pour un Maroc en bonne santé"

L'association TheCityRun a annoncé, mardi à Casablanca, l'organisation de la 4^{ème} édition de CasablancaRun, les 22 et 23 février courant, sur la Promenade maritime de la Mosquée Hassan II au niveau du boulevard Zerkoune, sous le thème : "Pour un Maroc en bonne santé".

Cet événement sportif a pour objectif de promouvoir la santé et un mode de vie actif à travers la pratique du sport, tout en mettant en lumière la richesse de la ville de Casablanca et la dynamique de sa communauté sportive, ont indiqué les organisateurs lors d'une conférence de presse.

"Après le succès des éditions précédentes, ainsi que des événements phares comme TangerRun, MarrakechRun et RabatRun, cette nouvelle édition s'inscrit dans la continuité de notre ambition de promouvoir la santé et un mode de vie actif à travers le sport", a noté

le président de l'association TheCityRun, Younes Iraki.

"Notre objectif est de créer un environnement où chacun, quel que soit son niveau, se sent encouragé à participer et à progresser", a-t-il souligné, dans une déclaration à la MAP.

CasablancaRun, a-t-il poursuivi, mettra en lumière non seulement la richesse de la ville mais aussi la dynamique de sa communauté sportive locale, notant que l'événement s'adresse à tous les passionnés de sport, qu'ils soient coureurs, marcheurs, ou simplement désireux de découvrir des activités sportives adaptées à tous les niveaux.

Au programme, des courses de 5, 10 et 15 km, des marches, des initiations au footing et des séances de fitness. De plus, des parcours spécialement adaptés pour les personnes en fauteuil roulant seront également disponibles, garantissant une participation inclusive et ouverte à tous.

verte à tous.

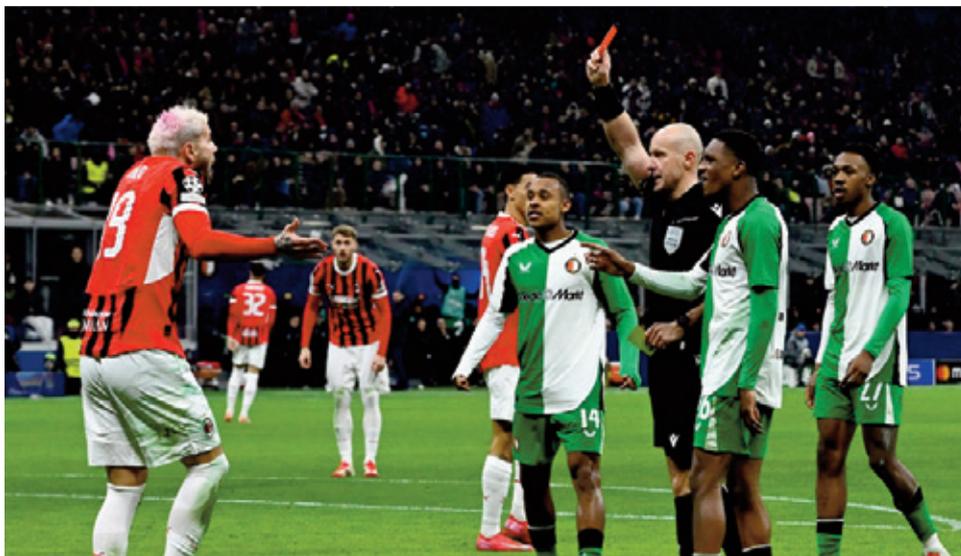
Les activités seront encadrées par des passionnés de la communauté sportive casablancaise, composée de groupes de coureurs, d'associations sportives et de coaches, assurant une ambiance conviviale et motivante. L'événement offre également une occasion unique de tisser des liens au sein de cette communauté, afin de poursuivre la pratique sportive au-delà de l'événement.

Les organisateurs ont fait savoir que l'inscription à CasablancaRun est gratuite mais obligatoire sur le site officiel : www.CasablancaRun.

CasablancaRun s'inscrit dans une série d'événements qui auront lieu dans plusieurs villes du Maroc, à savoir : Marrakech (12-13 avril), Rabat (10-11 mai), Tanger (28-29 juin), Fès (4-5 octobre), Agadir (16-17 novembre), Oujda et Dakhla (dates à définir ultérieurement).

Ligue des champions

Soirée noire pour l'Italie



L'Italie a connu une soirée cauchemardesque avec les éliminations mardi de l'AC Milan et l'Atalanta Bergame en barrages de la Ligue des champions alors que le Bayern Munich a eu très chaud face au Celtic Glasgow (1-1) avant d'arracher dans le temps additionnel son billet pour les huitièmes de finale.

Les Milanais, qui avaient un but de retard à rattraper, ont été incapables de battre le Feyenoord Rotterdam dans leur autre de San Siro (1-1) et quittent la C1 sur une énorme désillusion.

Les Rossoneri n'ont pas été aidés par l'international français Théo Her-

andez, bêtement exclu après un deuxième carton jaune pour une grossière simulation dans la surface adverse juste après la pause (51e).

L'Atalanta, lauréat de la Ligue Europa en 2024, a fait encore pire en étant surclassé à Bergame (3-1) par le Club Brugge, déjà victorieux en Belgique (2-1) et qui a pu compter sur l'adresse de Chemsidine Talbi, auteur d'un doublé.

Le Bayern Munich, seul cadreur européen en lice mardi, s'est de son côté fait très peur contre le Celtic (1-1) mais a fini par passer in extremis sur un but égalisateur d'Alphonso Davies dans le temps additionnel (90e+4)

après son succès étonnant à Glasgow à l'aller (2-1).

Enfin Monaco, battu 1-0 au stade Louis-II, devait réaliser un exploit dans l'ambiance surchauffée de l'Estadio da Luz face au Benfica Lisbonne. Mais comme il y a une semaine, il a été plombé par ses incroyables errements défensifs malgré une assez belle prestation (3-3).

Cette sortie de route prématurée en C1 constitue un gros échec pour le club de la Principauté et fragilise forcément la direction, du directeur général Thiago Scuro jusqu'à l'entraîneur Adi Hütter, dont le contrat a pourtant été prolongé en janvier.

Le ras-le-bol de Neymar et d'autres stars brésiliennes contre le gazon synthétique

Neymar et d'autres joueurs majeurs évoluant dans des clubs brésiliens, comme Thiago Silva, Lucas Moura ou Philippe Coutinho, ont réclamé mardi des pelouses de qualité et appelé à la fin des matches disputés sur terrain synthétique.

Ces stars du pays quintuple champion du monde ont publié sur les réseaux sociaux un manifeste intitulé: "Le football professionnel est naturel, pas synthétique!"

"Si le Brésil veut jouer un rôle important dans le monde du football, la première étape devrait être l'exigence d'un terrain de qualité pour les matches et les entraînements", réclame ce texte.

"Dans les championnats les plus respectés du monde, on est à l'écoute des joueurs, et des investissements sont réalisés pour garantir la qualité du gazon", ont ajouté Neymar et les autres joueurs signataires de ce manifeste.

La qualité des terrains est un sujet récurrent au Brésil, qui a notamment essuyé des critiques de sélectionneurs et de footballeurs quand il a accueilli la Copa América en 2019 et en 2021.

La Confédération brésilienne de football (CBF) autorise les terrains synthétiques, même si la plupart des stades du championnat de première division, comme le mythique Maracana de Rio de Janeiro, sont dotés de gazon naturel.

Mais des clubs comme Palmeiras ou Botafogo, les deux derniers champions brésiliens, ont équipé leurs stades de gazon synthétique, en partie car ces enceintes accueillent également des concerts.

Après la publication du manifeste, Palmeiras a affirmé dans un communiqué que son terrain est certifié par la Fifa afin "qu'il suive les mêmes paramètres qu'un terrain de gazon naturel en parfaites conditions".

Ce débat sur les terrains synthétiques est également présent dans d'autres pays.

Certains joueurs et entraîneurs y sont opposés, considérant qu'ils sont plus durs et donc plus propices aux blessures, même si les experts consultés par les médias brésiliens estiment qu'il n'y a pas de consensus scientifique sur le sujet.

Litige PSG/Mbappé

La FFF juge l'appel de Mbappé irrecevable

La commission supérieure d'appel de la Fédération française de football (FFF) a jugé irrecevable le recours de Kylian Mbappé, qui demande au Paris SG de lui régler 55 millions d'euros de salaires et primes impayés, le capitaine de l'équipe de France dénonçant cette décision qui l'empêche "d'obtenir justice".

Cette décision confirme celle de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) du 11 décembre qui avait aussi conclu à l'irrecevabilité de la saisine du joueur, le PSG ayant assigné entre-temps la LFP devant le tribunal judiciaire de Paris pour contester deux premières décisions de la LFP en faveur de Mbappé.

La commission supérieure d'appel de la FFF s'est réunie le 30 janvier, sans recevoir les parties, et a décidé le 11 février de cette irrecevabilité, selon une source proche du dossier.

L'instance de la FFF a estimé que la commission de discipline de la Ligue avait "à juste titre considéré qu'aucune procédure disciplinaire ne devait être engagée à l'encontre du club" en raison de la procédure ouverte devant le tribunal judiciaire de Paris, selon cette source.

Une audience d'orientation, c'est-à-dire un premier examen de l'affaire, a été fixée par le tribunal au 26 mai, avant la tenue d'une première audience sur le fond du dossier dans plusieurs mois.

"Ce raisonnement difficile à comprendre,

empêche Kylian Mbappé d'obtenir justice malgré plusieurs décisions favorables à son endroit", a déclaré dans un communiqué transmis à l'AFP Me Delphine Verheyden, l'avocate de l'attaquant du Real Madrid.

"Pourtant, la LFP et la FFF, en tant qu'instances garantes du respect des règlements, disposent des moyens nécessaires pour intervenir lorsque des clubs ne respectent pas leurs obligations", a ajouté l'avocate du joueur.

"Au-delà du cas de Kylian Mbappé, cette affaire met en lumière une faille préoccupante: quels recours pour un joueur dont les droits ne sont pas respectés?", se demande l'avocate, qui évoque un nouveau montant dans son communiqué.

Selon elle, l'impayé dû par le PSG "représente 55 millions d'euros, dont 30 millions d'euros d'impôts destinés à l'Etat français, auxquels s'ajouteront les charges sociales patronales (45 millions d'euros) que le club devra également verser. Au final, sur près de 100 millions d'euros de coût total pour le PSG, 25% reviendront au joueur et 75% aux finances publiques".

Interrogé par l'AFP, le club n'a pas fait de commentaire après cette nouvelle décision. Au sein de la direction du PSG, on ne s'inquiétait pas outre mesure de cette nouvelle procédure. Selon elle, le contentieux ne trouvera son épilogue que devant des juridictions compétentes, comme les prud'hommes.



Etape que n'a pas encore enclenchée le capitaine de l'équipe de France.

Le conflit trouve son origine dans le statut d'un accord passé au cœur du mois d'août 2023 entre l'attaquant et la direction du club parisien.

Mbappé était alors mis à l'écart du groupe pour avoir refusé de prolonger au PSG. Cette prolongation aurait garanti au club de toucher l'argent d'un transfert alors que l'attaquant s'est finalement engagé libre l'été dernier avec le Real Madrid.

Dans cet accord, le joueur s'engageait à renoncer à 55 millions de primes diverses s'il ve-

nait à partir libre en fin de saison. Mais la validité de ce compromis, que le joueur lui-même avait évoqué publiquement face aux journalistes en janvier 2024, est contestée par le camp de la star, qui évoque un "accord occulte".

"En droit et en fait, le joueur a pris des engagements publics et privés clairs et répétés que le club lui demande simplement d'honorer et de respecter en regard des avantages sans précédent dont il a bénéficié de la part du club pendant sept ans", avait réagi en décembre le PSG, qui espère qu'une "solution amiable puisse être trouvée".

"Adieu, Lénine": Un musée en Finlande fait peau neuve

C'était le dernier en Europe à être consacré à Lénine. Après des travaux de rénovation, un musée finlandais veut aujourd'hui illustrer l'évolution des relations avec la Russie, passées d'amicales à glaciales, et inversement.

La statue du chef du parti bolchevique, fondateur de l'Union soviétique, est encore là, mais les collections de ce musée de Tampere, à 180 km au nord d'Helsinki, ne tourment désormais plus exclusivement autour de lui.

Il doit aussi maintenant partager la lumière avec des armes, des affiches, des maquettes et nombre d'artefacts témoignant des soubresauts des relations entre la Finlande et la Russie.

"L'objectif du musée est d'aider les gens à comprendre l'histoire finlandaise, car l'histoire finlandaise est très liée à l'histoire russe", explique à l'AFP Kalle Kallio, directeur de l'établissement, le jour de l'inauguration.

"Lorsque les relations étaient mauvaises, notre économie en souffrait. Quand elles étaient bonnes, nous connaissions des pé-

riodes prospères", souligne-t-il.

Fondé en 1946, le musée Lénine était, jusqu'à sa fermeture en novembre 2024, le dernier des musées créés au XXe en Europe consacré à l'ancien dirigeant soviétique.

Il est situé dans le bâtiment qui avait abrité en 1905 la première rencontre entre Lénine, alors en exil, et Staline, à l'occasion d'une réunion bolchevique secrète à Tampere.

A compter de 2016, la direction avait certes décidé de mettre l'accent sur l'histoire soviétique plutôt que sur la vie du révolutionnaire communiste, mais le nom du musée public suscitait l'incompréhension des visiteurs, selon M. Kallio.

Au terme d'un lifting, il a finalement rouvert ses portes mi-février sous un nouveau nom, "Nootti" (La note, instrument de correspondance diplomatique), couvrant les relations bilatérales des deux derniers siècles.

En examinant la période s'étalant de l'indépendance de la Finlande en 1917 --après plus de 100 ans de domination russe-- à au-



jourd'hui, "nous voyons qu'il y a des périodes de très bonne amitié et des périodes de colère et de haine extrêmes", constate-t-il.

Le destin des Finlandais soviétiques sous le règne de Staline, la guerre d'Hiver en 1939-1940 après l'invasion de la Finlande par l'Union soviétique le 30 novembre 1939 ainsi que la Guerre froide font partie des thèmes abordés.

"Je pense que cela soulève des questions et apporte un contexte

aux événements. Quand on considère la situation mondiale actuelle, c'est très important", estime Terhi Kallonen, une résidente de Tampere de 63 ans, venue faire une visite.

Mettant un terme à plusieurs décennies de non-alignement militaire, la Finlande, qui partage 1.340 kilomètres de frontière avec la Russie, a rejoint l'Otan le 4 avril 2024, dans le sillage de l'invasion russe en Ukraine.

A la mi-décembre 2023, elle a fermé sa frontière avec la Russie pour une durée indéterminée en réaction à un afflux de demandeurs d'asile qui transitaient par ce pays.

Le petit musée abrite d'ailleurs un bicycle rose.

C'est l'un des centaines de vélos utilisés par les demandeurs d'asile pour franchir la frontière, puis abandonnés et finalement vendus aux enchères par les douanes finlandaises.

Helsinki assure que cet afflux de migrants était une manœuvre de "guerre hybride" orchestrée par Moscou, ce que le Kremlin nie.

En fournissant un contexte historique à partir de travaux de recherches académiques, le "Nootti" vise à riposter à l'utilisation de "l'histoire comme outil d'influence" par la Russie, assure son directeur.

"Raconter des histoires inexactes sur le passé est une façon pour eux d'influencer et d'utiliser leur propagande, et nous estimons qu'il est très important de contrer ces méthodes", estime-t-il.

Recettes

Sablés à la meringue



Ingrédients

Pour les sablés :
50 g de beurre mou
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
1 oeuf entier
60 g de sucre
180g de farine
1/4 c. à café de levure chimique
1 pincée de sel

Pour la meringue :

2 blancs d'oeufs
40 g de sucre
Quelques amandes
1 pincée de sel

Préparation

Mélanger les ingrédients de la pâte sablée dans l'ordre. Former une boule, filmer et garder au frais 30 min.

Préparer la meringue en montant les blancs en neige puis sucrer. Préchauffer le four à 180°

Sur un plan de travail légèrement fariné, étaler la pâte sur 0,5 cm d'épaisseur et découper des ronds à l'aide d'un emporte-pièce.

Placer sur une plaque sulfurisée et enfourner 8 à 10 min à 180°.

Disposer l'équivalent d'une cuillère à café pleine de meringue sur chaque sablé, ajouter l'amande au centre et remettre au four 6 min dès que les sablés sont dorés.

Le "tricot-ciné", remède de grand-mère contre la solitude numérique

Armés de fil et d'aiguilles, près de 200 spectateurs viennois se piquent de tricot, tout en se délectant des meilleures répliques de l'indémontable film "Le Diable s'habille en Prada".

"Ça fait un peu grand-mère, mais c'est relaxant et puis quel mal y a-t-il à laisser la grand-mère en nous s'exprimer", plaisante en crochétant l'Autrichien Alexander Koch, 28 ans.

Dans un monde anxigène où le numérique est omniprésent, la tendance d'aller se faire une toile tout en avançant son ouvrage a pris de l'ampleur en Europe.

"Pas mal de monde s'est mis à tricoter lors du confinement tout seul à la maison" pendant la pandémie de Covid-19, explique Luisa Palmer, qui a lancé les soirées tricot une fois par mois au Vivit Kino, un cinéma d'art et essai du centre de la capitale autrichienne.

"Maintenant, on a besoin de se retrouver" dans la vraie vie, dit cette trentenaire à l'AFP avant la séance.

Bruncher devant des classiques, aller dans une salle remplie de jeunes mamans... ce "ciné-maille" est la dernière trouvaille du secteur pour diversifier l'offre et battre le fer avec les plateformes, selon la porte-parole du cinéma Lisa Stolze.

Pour éviter les erreurs de tricotage, une lumière tamisée reste allumée durant

la projection, ce qui favorise aussi l'échange.

Depuis que le cinéma a lancé l'offre en décembre, sur le modèle de ce qui se fait déjà aux Etats-Unis, en Scandinavie, en Allemagne et désormais aussi en France, pas un seul ou presque des sièges ne reste vacant.

"D'habitude je tricote en regardant des films ou en écoutant des podcasts à la maison, alors les salles de cinéma sont des lieux tout trouvés pour cette activité", estime Kaja Vospemik, une étudiante en mode de 23 ans.

Entre pelote et popcorn, les pulls colorés prennent forme au fil de la séance et le film passe au second plan: les filles et les quelques garçons se montrent leur travail, les plus aguerris aidant les novices à dépasser certaines difficultés techniques.

"On peut tout à fait venir seul et tri-

coter en silence pour se détendre, mais si vous cherchez de la compagnie, ce genre d'événements me semble tout indiqué", témoigne Judith Haslöwer, elle aussi à l'origine du projet.

"On se reconnecte au réel et on lève un peu le pied", tout en agissant contre la fast fashion qui détruit la planète en surproduisant des vêtements portés une seule saison.

"Faire quelque chose de ses dix doigts, c'est quand même plus gratifiant" que de rester penché sur son ordinateur toute la journée, affirme aussi Luisa Palmer.

Et pour crocheter, mieux vaut éviter les intrigues trop complexes ou les productions d'horreur qui vous font sursauter.

Rien de tel qu'une bonne "comédie douillette qu'on a déjà regardée" maintes fois, sourit-elle.

